

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3429 - Ven. 5 - Sam. 6 décembre 2014 - Prix : 10 DA

Révision de l'allocation touristique

«La question est du ressort de la Banque d'Algérie»

Page 4

Sellal en France

Plusieurs contrats signés

Lire page 2

La leçon d'économie d'un petit pays des Andes

Par Nazim Rochd

«Ce sont les élites qui président à la répartition des richesses», a dit le président équatorien, Rafael Correa. Il sait de quoi il parle, il est diplômé en économie (Université Catholique de Louvain et Université de l'Illinois) et il exerce le pouvoir depuis 2007. Correa n'est pas très aimé, par la machine de propagande médiatique de l'alliance atlantique et ses relais péri-phériques. A son sujet, lui qui a été élu, trois fois de suite, à la tête de son pays, on parle plutôt de «l'homme fort de Quito», histoire de le classer, subtilement, parmi les «dictateurs» désignés, qui ne ressemblent pas aux dirigeants reconnus et choyés par Washington. On relève, aussi, prioritairement ce qui peut être négatif, comme cette manifestation de 3 000 opposants aux réformes en cours, telle l'élimination des contrats de travail à durée déterminée. A contrario, les médias n'ont pas jugé utile de couvrir la conférence qu'il a donnée le 6 novembre 2013 à la Sorbonne à Paris. Leurs lecteurs n'en sauront rien. Et pour cause, il a osé dire un véritable blasphème contre ce qu'il présente comme religion économique. Il a dit : «Nous, Latino-Américains, sommes experts en crises.

Suite en page 3

Programmées lors des prochaines sessions criminelles

La justice enrôle les grosses affaires de corruption



Ph > D. R.

Toutes les affaires de corruption, dont celle de Khalifa, seront enrôlées lors des prochaines sessions criminelles mais cela dépend de la finalisation de leur examen par la justice. Lire page 3

En 2015

L'Algérie exportera six cargos de GNL vers l'Egypte

Page 5

L'ambassade de Suisse et la Fondation Zaphira Yacef commémorent Isabelle Eberhardt

«Chevauchée vers la lumière», de Genève à El Oued

Page 13

Appel à la grève du Cnapest

Benghebrit menace de recourir aux retenues sur salaires

■ La ministre a affirmé jeudi la poursuite du dialogue avec les syndicats du secteur en vue d'examiner leurs revendications.

Par Meriem Benchaouia

En réponse à l'appel de grève lancé par le conseil national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Cnapest) pour les 8 et 9 décembre, la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, menace de recourir à des retenues sur salaires des grévistes et la suspension de la prime de rendement.

«En cas de non-aboutissement et d'insistance du Cnapest à enclencher une grève à laquelle il avait appelé, le ministère de l'Education nationale recourra à des retenues sur salaires des grévistes et à la suspension de la prime de rendement», a-t-elle averti.

La première responsable du secteur a affirmé jeudi, devant la presse en marge de la séance plénière du Conseil de la nation consacrée aux questions orales, la poursuite du dialogue avec les syndicats du secteur en vue d'examiner leurs revendications. Elle a, à ce propos annoncé, la tenue d'une séance de travail au siège du ministère de l'Education nationale

qui regroupera les représentants du secteur, les membres du conseil national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique élargi (Cnapest) en présence de représentants du ministère du Travail et de la Fonction publique en vue de «poursuivre le dialogue autour des revendications du syndicat et de tenter d'y apporter des solutions», a indiqué la ministre. Par ailleurs, en prévision de la tenue en juillet d'un séminaire national, le ministère de l'Education nationale procédera, à partir de janvier, à une évaluation des performances au cycle secondaire, a annoncé la ministre. L'objectif de cette évaluation est de déterminer «une nouvelle approche pour l'évaluation des élèves, notamment ceux de terminale», a indiqué M^{me} Benghebrit. En outre, Benghebrit n'a pas exclu le recours, à l'avenir, à une session de rattrapage à l'examen de Baccalauréat «si les résultats de cette évaluation venaient à en confirmer la pertinence». La ministre a réaffirmé le non-recours cette année au rachat ou à une session de rattrapage à l'examen du baccalauréat, ni à la limitation du seuil des cours, «étant donné



Benghebrit hausse le ton

qu'il s'agit de mesures exceptionnelles prises auparavant à la faveur d'une conjoncture tout aussi exceptionnelle». Elle a, toutefois, annoncé le maintien cette année de l'option de deux sujets au choix pour les épreuves des matières essentielles à l'examen du baccalauréat. Le ministère a décidé cette année de se focaliser sur les dimensions analytique et synthétique dans la formulation des questions des deux sujets au choix, a-t-elle souligné. Durant l'année en

cours, la fiche d'évaluation de l'élève de terminale ayant obtenu une moyenne annuelle élevée et ayant été reçu au baccalauréat avec une moyenne variant entre 10/20 et 11/20, sera prise en compte lors de son orientation universitaire selon les vœux exprimés, en reconnaissance des efforts fournis tout au long de l'année. S'agissant du phénomène de la violence en milieu scolaire, M^{me} Benghebrit a souligné la nécessité de conjuguer les efforts en vue de lutter contre

ce phénomène «intolérable». Quant au recours massif aux cours particuliers, la ministre a souligné que son secteur avait pris une série de mesures visant à sensibiliser les élèves et leurs parents à la nécessité d'éviter ce type de cours, notamment ceux dispensés dans des conditions «inadéquates». Elle a évoqué l'éventuelle création d'une chaîne thématique consacrée aux cours de soutien destinés aux élèves des classes d'examen.

M. B.

Sellal en France

Plusieurs contrats signés

La volonté des deux pays de hisser le partenariat économique et industriel au niveau d'excellence de leurs relations politiques, s'est traduite par la signature jeudi à Paris de neuf accords de coopération dans différents domaines. C'était jeudi dernier à Paris à l'issue des travaux de la deuxième session du comité intergouvernemental de haut niveau algéro-français (CIHN), coprésidé par Abdelmalek Sellal, Premier ministre et de son homologue français Manuel Valls. Il s'agit d'une convention de partenariat pour la création d'un centre d'excellence algéro-français de formation aux métiers de l'énergie et de l'électricité et d'une convention de coopération dans le domaine du sport. Il est également question d'un mémorandum pour l'élaboration d'un accord de promotion de la recherche scientifique en mer méditerranéenne. De plus, outre la signature d'une déclaration d'intention sur la coopération de défense, un accord de coopération scientifique et technique dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire a été également paraphé par les deux pays. Alger et Paris ont aussi signé un protocole d'accord relatif, notamment à la fabrication et la maintenance d'autorails de même qu'un protocole d'accord pour la constitution d'une société mixte en matière de semences céréalières et fourragères. A quoi viendra s'ajouter la signature d'une convention-cadre de partenariat économique et d'appui technique à la structuration et au développement de la filière bovine algérienne. Auparavant, lors de l'ouverture des travaux de la 2^e session du CIHN, le Premier ministre a relevé que «les mesures arrêtées conjointement par l'Algérie et la France pour la promotion du partenariat économique et les échanges commerciaux commencent à porter leurs fruits». Citant à ce sujet la sortie de l'usine d'Oran de la 1^{re} Renault Symbol fabriquée en Algérie qui constitue, a-t-il dit «le bon exemple des partenariats gagnant-gagnant que nous ambitionnons de démultiplier avec les opérateurs français dans d'autres domaines d'activité tels l'agriculture, l'énergie et le tourisme». Et à M. Sellal de rassurer «les entreprises françaises, qui connaissent bien le marché algérien, de



notre disponibilité à les accueillir, à les mettre en relation directe avec les opérateurs algériens publics et privés et à les associer à notre démarche de modernisation et de diversification de l'économie algérienne».

Indemnisation des victimes des essais nucléaires : une rencontre début 2015

En outre, mettant en exergue les «indicateurs positifs sur l'essor et le développement de nos relations politiques» entre les deux pays, il estimera qu'il s'agit là du résultat de la vision partagée en Algérie et en France d'ouvrir tous les dossiers bilatéraux qu'ils soient économiques, culturels ou liés à notre mémoire commune, a permis de dissiper les malentendus et de construire un climat de confiance, désormais socle de notre dialogue politique. Référence faite notamment à l'harmonisation des procédures de mise en œuvre de l'accord de 1968, aux archives, à l'assainissement des situations entre la Cnas et les hôpitaux français et au traitement du dossier des essais nucléaires. Sur ce dernier point, «les deux parties, relève un com-

munié de l'ambassade de France à Alger, sont convenues que le groupe de travail mixte pour échanger sur les conditions de présentation des dossiers d'indemnisation par les victimes algériennes des essais nucléaires français au Sahara ou leur ayants droit, se réunira avant la fin du premier trimestre 2015».

Sellal invite Hollande pour une visite à Alger

Par ailleurs, Abdelmalek Sellal, dans une conférence de presse animée conjointement avec son homologue français Manuel Valls à l'issue des travaux de la 2^e session du CIHN a lancé une invitation au président Hollande aux fins d'une visite en Algérie. «J'ai insisté ce matin auprès du président Hollande pour qu'il visite l'Algérie et je crois qu'il n'est pas contre», a-t-il dit à ce sujet, poursuivant que «cela (la visite) lui permettra de constater l'évolution correcte de l'état de santé du président». Et de rappeler au parterre de journalistes présents que «le président Bouteflika a effectué récemment un contrôle médical en France comme toute personne malade et il se porte bien. Il n'y a

aucun problème. Il dirige le pays, je peux vous l'affirmer». Sur les questions de sécurité dans la région, il a relevé la convergence de vue entre l'Algérie et la France «sur la vision et la manière d'aborder les problèmes de la sécurité qui se posent à la région, de la sous-région et même les problématiques qui se posent au Moyen-Orient». Interrogé sur l'assassinat des moines de Tibhirine, M. Sellal, soulignant «excellente coopération en matière judiciaire» entre les deux parties engagées, rétorquera qu'«il n'y a strictement aucun problème en matière d'évolution du dossier». «Je vous le dis et vous le confirme. Nous sommes totalement et définitivement sereins dans cette affaire», a-t-il martelé. Dans ce contexte, s'agissant de l'assassinat du ressortissant français Hervé Gourdel, il assurera que «nous irons jusqu'au bout de cette affaire car il ne faut jamais faire de concession au terrorisme qui est devenu un défi civilisationnel» qui, ajoutera-t-il, «y va des valeurs humaines et de l'humanité».

Valls et Fabius soulignent une relation «positive»

Pour sa part, confortant les propos de son homologue algérien, Manuel Valls qualifia de «positive» la coopération entre les autorités judiciaires algérienne et française au sujet des investigations menées sur les assassinats des moines de Tibhirine et Hervé Gourdel. Dans ce contexte, mettant en exergue le combat de «l'Algérie et des Algériens de mener (seuls) cette guerre contre le terrorisme», il saluera la coopération «précieuse» entre l'Algérie et la France en matière de lutte antiterrorisme, et qualifia d'«excellente» la coordination sur les questions régionales. Et d'évoquer à ce sujet, la «médiation très importante au Mali», «les efforts utiles algériens par rapport à la Libye»... De son côté, le ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius, exprimant sa «satisfaction» quant au niveau atteint par les relations algéro-françaises, fera savoir que l'Algérie a, au plan international, une action «extrêmement utile» et «positive».

Lynda Naili Bourebrab

Programmées lors des prochaines sessions criminelles

La justice enrôle les grosses affaires de corruption

■ Toutes les affaires de corruption, dont celle de Khalifa, seront enrôlées lors des prochaines sessions criminelles mais cela dépend de la finalisation de leur examen par la justice.



Ph/D. R.

Par Nacera Chennai

«**T**outes les affaires de corruption présentées devant la justice seront enrôlées lors des prochaines sessions criminelles après finalisation de leur examen par la justice en vue d'en juger les auteurs», c'est ce qu'a déclaré jeudi dernier le ministre de la Justice, Tayeb Louh dans une déclaration à la presse en marge de la session des questions orales au Conseil de la nation. Le ministre répondait à une question des journalistes concernant le retard qu'accuse la programmation de l'affaire Khalifa et autres affaires de corruption.

Il est à noter que les affaires de corruption ne manquent pas en Algérie, dont celles appelées «Sonatrach 1 et 2» mais l'affaire Khalifa reste le scandale du siècle.

Dans une conférence de presse, animée le 3 septembre dernier à la cour d'Alger, le ministre de la Justice en réponse à une question sur la possibilité d'appliquer le principe de pré-

somption d'innocence pour libérer Abdelmoumène Khalifa dira qu'«une réforme profonde sera faite sur le Code pénal et le principe de présomption d'innocence sera inclus». De ce fait, l'accusé ne peut être placé en détention préventive jusqu'à preuve de sa culpabilité, a-t-il ajouté.

Dans une autre précédente déclaration à la presse, le ministre de la Justice Tayeb Louh, avait déclaré que «tous les dossiers soumis à la justice déboucheront sur un procès public, conformément aux procédures pénales en vigueur». D'autre part, les recours introduits par Khalifa auprès de la Cour suprême après son extradition ont été rejetés. Ainsi, il est attendu que Khalifa comparait dans un nouveau procès, ce qui veut dire que le tribunal criminel de Blida reprendra l'affaire depuis le début en convoquant tous les protagonistes, qui ont comparu en 2007.

Il est à noter que cette affaire qualifiée des plus grands scandales financiers est toujours entourée de zones

d'ombre sur notamment l'origine de la fortune de Moumène Khalifa. Des réponses-questions seront probablement connues lors du procès public promis par la justice algérienne.

Il est à rappeler que Khalifa, écroué à Londres depuis 2007, a été extradé à Alger pour une affaire similaire, le 24 décembre 2013, et est jugé par défaut, n'ayant pas assisté aux débats. Il a été condamné en 2007 par le tribunal criminel de Blida par contumace à la réclusion criminelle à perpétuité, notamment pour association de malfaiteurs et faillite frauduleuse.

Par ailleurs, le ministre de la Justice a apporté des explications jeudi dernier par rapport aux procédures judiciaires engagées à l'encontre des deux terroristes Amari Saifi, alias Abderrezak El-Para et Hassan Hattab, poursuivis pour enlèvement de touristes en 2003. A ce sujet, Louh a indiqué que «cette affaire est devant la justice qui doit se prononcer à son sujet». D'autre part, le ministre a révélé qu'un

recours a été introduit au niveau de la Cour suprême concernant l'affaire du journaliste Abdessamih Abelhaj. Pour rappel, ce dernier est en détention préventive depuis 15 mois sans jugement, accusé d'aider Hichem Aboud, directeur du quotidien «Mon journal» à quitter l'Algérie à travers les frontières tunisiennes.

Pour le ministre, toutes les affaires qui arrivent à la justice dépendent des mesures et la loi avant d'arriver à leur programmation ou bien jugement.

Dans ce cadre, il a ajouté que «toute personne a le droit de se défendre dans le cadre des procédures et la législation appliquée».

S'agissant de la question relative au retour à l'application de la peine de mort en Algérie, le ministre a souligné qu'un débat est ouvert en Algérie entre experts et non experts.

Enfin, concernant la menace de grève par les travailleurs de son secteur, il a indiqué qu'aucun accord n'a été engagé à ce propos pour l'instant.

N. C.

Affaire Sonatrach 2

Nouria Meliani et Chawki Rahal remis en liberté

Le magistrat instructeur de la 9e chambre du pôle judiciaire spécialisé de Sidi M'hamed (Cour d'Alger) a remis en liberté, mercredi dernier, Chawki Rahal et Nouria Meliani après expiration du délai de leur détention dans le cadre de l'affaire Sonatrach 2. Les deux accusés occupaient les fonctions respectivement de vice président du groupe pétrolier chargé des activités commerciales et dirigeante du bureau d'études privé, CAD. Selon le quotidien EL-Watan, qui rapporte l'information vendredi, la remise en liberté de Nouria Meliani « n'est que justice car sa détention en violation avec

les dispositions de la loi » en citant son avocat Maître Chaib. Alors que l'avocat de Chawki Rahal, en l'occurrence, Maître Miloud Brahimi, toujours selon la même source, a déclaré à l'annonce de cette mesure que « je ne peux que saluer cette mesure en espérant qu'elle sera étendue aux autres détenus, parce qu'il est inadmissible de continuer à mettre en prison des cadres pour des faits liés à la gestion ». Pour rappel, Chawki Rahal avait été placé en détention en décembre 2013, dans le cadre de l'affaire Sonatrach1, pour une affaire de commissions d'un montant globale de 8 millions

d'euros, transférés sur deux comptes domiciliés en Suisse, l'un en son nom et l'autre au nom de son épouse (elle aussi poursuivie et placée sous contrôle judiciaire), durant la période où il exerçait en tant que responsable d'une filiale de Sonatrach à Londres.

Alors que Nouria Meliani avait été placée en détention dans le cadre de l'affaire Sonatrach 2, en juillet 2013, alors qu'elle était déjà poursuivie dans le cadre du premier dossier, lié à Sonatrach 1 et relatif au contrat de réfection de l'ancien siège de Sonatrach situé à Ghermoul (Alger).

R. N.

POINT D'ORDRE

La leçon d'économie d'un petit pays des Andes

suite de la page Une

Non parce que nous serions plus intelligents que les autres, mais parce que nous les avons toutes subies. Et nous les avons terriblement mal gérées, car nous n'avions qu'une seule priorité : défendre les intérêts du capital, quitte à plonger la région dans une longue crise de la dette». Et pas seulement pour ces propos. Il y a que l'Equateur a un bilan économique des plus enviables, grâce justement aux ruptures brutales qu'il a faites avec le capital international. En privilégiant les droits sociaux et en s'appuyant sur des investissements publics, le pays a atteint un taux de croissance de 4,5 %, l'un des plus élevés d'Amérique latine. Et les autres arguments chiffrés ont de quoi tétaniser les chantages des recettes du FMI et de la Banque mondiale. Le taux de chômage n'est plus que de 4,1 %, la pauvreté a reculé de 37 à 27 % et la dette extérieure n'étant plus que de 26% du PIB, quand des pays européens affichent des taux de chômage à deux chiffres et que leur dette égale ou dépasse les 100% du PIB. L'explication se trouve dans le fait que le gouvernement équatorien a construit sa stratégie économique en fonction des intérêts de son peuple. A la Sorbonne, Corea en donne les raisons : «On a déguisé l'idéologie en science, et, en nous encourageant à faire abstraction des rapports de force au sein d'une société, on nous a tous placés au service des pouvoirs dominants, de ce que j'appelle l'empire du capital». Et il s'étonne que «tandis que la crise frappe durement les peuples européens, on continue de leur imposer les recettes qui ont échoué partout dans le monde.» On comprend dès lors que ce type de discours soit étouffé et n'ait pas droit, ne serait-ce qu'à un entrefilet. Par contre, il faudra croire que cet «exemple» est dans le collimateur de la «grande presse» et que le moindre signe de faiblesse qu'il manifesterait aura droit à des unes assassines. Déjà, une mobilisation se profile pour contrer la probabilité d'une réélection de Rafael Corea, malgré que lui soit reconnue une popularité sans beaucoup d'équivalent.

N. R.

Révision de l'allocation touristique

«La question est du ressort de la Banque d'Algérie»

■ Contestée, les Algériens la qualifient de «l'allocation de la honte». Pour l'instant, le dossier de l'allocation touristique relève des prérogatives de la Banque d'Algérie.

Phs/D. R.



Par Yasmine Ayadi

Beaucoup d'Algériens attendent depuis des années la revalorisation de l'allocation touristique, tellement «dérisoire» que les touristes algériens préfèrent ne pas se rendre à la

Legata (Boumerdès) Election d'un nouveau maire

KAMAL BERREZOUANE a été élu par ses pairs, nouveau président de l'Assemblée populaire communale de Legata en remplacement de Ali Midaoui, relevé de ses fonctions dimanche dernier par le wali de Boumerdès après une décision de justice. Ce dernier a mis en exécution l'article 43 du nouveau code communal qui stipule que «l'élu faisant l'objet de poursuites judiciaires pour crime ou délit en rapport avec les deniers publics ou pour atteinte à l'honneur ou ayant fait l'objet de mesures judiciaires ne lui permettant pas de poursuivre valablement l'exercice de son mandat électif est automatiquement suspendu par arrêté du wali, jusqu'à intervention de la décision définitive de la juridiction compétente».

Selon des informations, le vote qui s'est déroulé à bulletin secret, entre les élus, a été favorable au candidat RND, Kamal Berrezouane qui a obtenu 6 voix contre 5 voix au profit de l'ex-maire de l'avant-dernière mandature, Ali Ammari d'obédience FLN.

A.K.

banque pour se procurer les 130 euros. Si le marché noir de la devise trouve son compte en Algérie, c'est inéluctablement parce que, en premier lieu, l'allocation touristique est médiocre et n'assure pas aux voyageurs algériens à l'étranger un séjour digne. Les Algériens payent cher le change qui se fait au marché parallèle de la devise.

Le ministre des Relations avec le Parlement, Khelil Mahi, a affirmé, jeudi à Alger, que la révision de l'allocation touristique, «relève des prérogatives de la Banque d'Algérie (BA)». M. Mahi qui répondait au nom du Premier ministre Abdelmalek Sellal à une question orale d'un membre du Conseil de la nation, a souligné que la révision de l'allocation touristique «relève des



prérogatives du gouverneur de la Banque d'Algérie», ajoutant que cette question avait été soulevée à maintes reprises, notamment à l'Assemblée populaire nationale (APN).

Le ministre a rappelé que l'Algérie avait adopté les dispositions de l'article 8 des statuts du Fonds monétaire international (FMI) à travers le parachèvement de la conversion du dinar ajoutant que la conversion progressive a été adoptée tout en respectant l'évolution de la situation financière externe, notamment pour ce qui est de la balance des paiements extérieurs.

Il a expliqué que la conversion du dinar dans le cadre des transactions internationales concernait les biens et les services «est en augmentation eu égard à la forte hausse des importations, ce qui impacte la balance des paiements extérieurs». Il a ajouté que «la chute des cours du pétrole en 2014 et

son impact sur le déficit de la balance des paiements extérieurs, entrave l'objectif d'approfondir cette conversion au profit des ménages», sachant que la Banque d'Algérie élaborait actuellement une étude sur ce sujet. «En fonction de l'évolution de la balance des paiements extérieurs, la Banque d'Algérie procédera à l'évaluation nécessaire et prendra les mesures adéquates concernant les conversions relatives aux soins, aux études et aux voyages à l'étranger», a-t-il indiqué.

«L'élargissement des transferts courants du dinar au profit des ménages doit se faire en fonction de la pérennité de la balance des paiements extérieurs du pays à moyen terme», a-t-il conclu.

Il est à rappeler qu'en 2012 il a été annoncé que la Banque d'Algérie pourrait bien réviser cette allocation pour atteindre un montant variant entre 400 et 500 euros. Mais aucune mesure n'a été prise pour la révision. L'autorité monétaire s'est contentée de justifier le retard par «la délicatesse du sujet» confirmant tout de même qu'«une étude est en cours au niveau de l'institution pour décider de la pertinence d'une hausse du droit de change pour voyage dans la conjoncture actuelle et en tenant compte de la capacité de la balance des paiements à absorber la revalorisation».

L'allocation appliquée actuellement suscite la colère et l'indignation des citoyens du moment qu'elle ne suffit pas aux besoins des touristes, des étudiants ainsi que pour les personnes devant subir des soins à l'étranger, en France notamment.

Y. A.

Profession

La création de l'ordre national des vétérinaires en débat

Un projet de création de l'ordre national des vétérinaires a été abordé lors d'une réunion nationale des professionnels qui s'est déroulée jeudi à Tizi-Ouzou. Au cours de cette rencontre placée sous le thème «Vétérinaire et société» et qui a regroupé des vétérinaires d'une trentaine de wilayas, le D^r Chabane Ait El Hadj, patricien libéral, a annoncé que l'un des objectifs de cette journée de travail est le lancement d'un débat autour des préoccupations de la corporation dont «l'organisation statutaire des vétérinaires».

La sensibilisation des pouvoirs publics, en vue d'une «reconsidération spécifique» du statut de cette profession au regard de son implication dans des secteurs sensibles de la vie sociale et économique du pays est l'autre objectif recherché par les organisateurs. M. Ait El Hadj, un des organisateurs de cette réunion, a indiqué à l'APS que «l'idée de mise en place de l'ordre national des vétérinaires a germé à Mostaganem, en septembre

dernier, et a été approfondie, en octobre dernier, à l'occasion de la célébration de la journée nationale des médecins vétérinaires qui s'est déroulée à Guelma, par la mise en place d'un noyau de cinq personnes qui sera élargi pour être plus représentatif au niveau national».

Tout en rappelant que les démarches pour l'organisation de la corporation par la mise en place d'un ordre des vétérinaires remontent aux années 1990, il a souligné la nécessité de création d'un «syndicat national des vétérinaires, qui va porter leurs préoccupations, dont plus d'implication dans le mandat sanitaire et son élargissement pour ne pas limiter l'action des vétérinaires aux seules campagnes de vaccination».

Les participants à cette rencontre ont insisté sur le rôle des vétérinaires dans la société tant par leur implication dans la préservation de la santé publique qu'en luttant contre les maladies animales transmissibles à l'homme, rôle démontré à travers des com-

munications sur des thèmes liés à l'activité du vétérinaire, telle que la lutte contre les zoonoses.

Les D^r Benmahdi Bouzagh et Bounar ont relevé, pour leur part, que les moyens de lutte contre ces maladies deviennent de plus en plus inopérants, en raison notamment de la mutation des virus et la non-éradication des vecteurs de propagation de ces zoonoses, à l'instar de la brucellose qui est en continue propagation dans la wilaya de Tizi-Ouzou depuis 2011, selon une étude réalisée par le laboratoire vétérinaire de Draa Ben Khedda (Tizi-Ouzou) et couvrant la période 2006/2014. Pour faire face à ces zoonoses, ces conférenciers ont préconisé la garantie d'une formation initiale de qualité et actualisée au profit des étudiants en sciences vétérinaires, d'assurer une formation continue à travers des journées d'étude et des rencontres thématiques au profit des vétérinaires et la mise en place d'un système d'alerte aux zoonoses.

Halim Y.

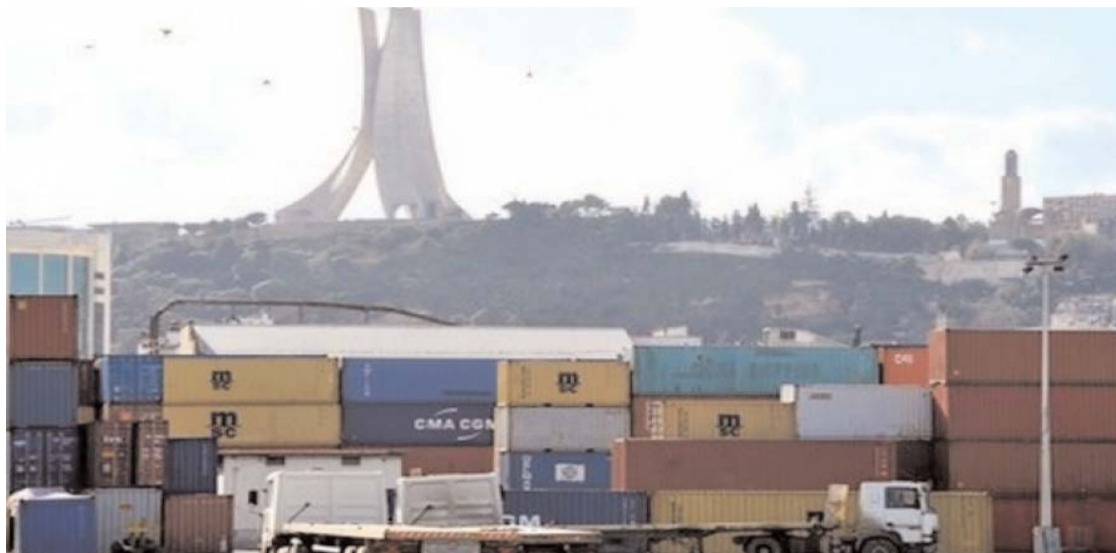
2,2 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures

Comment sortir de la dépendance de l'or noir ?

■ Les exportations algériennes hors hydrocarbures ont atteint l'an dernier 2,20 milliards de dollars US, dont 50% couverts par Sonatrach, et entre 20 et 30% d'exportations relatives aux hydrocarbures et minerais. Le reste représentant des produits divers d'une valeur de seulement 600 millions de dollars.

Par Maria Fouyal

L'Algérie ne sera pas impactée par la chute des prix du pétrole à court terme. C'est ce message rassurant que le gouvernement tente de véhiculer depuis que le prix de l'or noir a entamé une courbe descendante. Pourtant les observateurs ne cessent de tirer la sonnette d'alarme, avertissant sur les conséquences qu'une telle chute ne manquera pas d'avoir sur l'économie nationale. On en veut pour preuve le fait que certaines entreprises auraient reçu de la part de leur tutelle l'instruction pour surseoir à leurs projets d'investissements non nécessaires. Cette nouvelle crise qui se profile, si jamais la chute des prix du pétrole devait perdurer dans le temps, est mise à profit pour relancer l'objectif jamais atteint à ce jour de sortir de la dépendance du pétrole en augmentant considérablement le volume des exportations hors hydrocarbures. Le défi n'est pas impossible à relever tant l'Algérie possède quelques atouts non négligeables, notamment en ce qui concerne les produits agricoles



qui peuvent rivaliser qualitativement sur les marchés internationaux. Mais pour de nombreux observateurs l'aisance financière de l'Algérie est le principal obstacle qui gêne l'exportation puisque rien n'est fait pour encourager les entreprises algériennes dans ce sens. Pour d'autres, cet état de fait relève plus de l'incapacité des algériens à être compétitifs sur les marchés internationaux. Peu de produits «Made in Algérie» répondent aux normes mon-

diales. Or tout un chacun sait que les exigences sont telles qu'il est difficile de commercialiser un produit non homologué par l'Union européenne à titre d'exemple. Une réalité que le président-directeur général de la Compagnie algérienne d'assurances et de garantie des exportations (CAGEX), Djillali Triket, a rappelée, jeudi à Tlemcen, à l'occasion d'une journée d'étude consacrée à l'amélioration et la promotion des exportations hors hydrocarbures. Selon le patron

de la CAGEX, pour pouvoir exporter il faut nécessairement la multiplication du nombre d'entreprises productives et la disponibilité des produits en quantité et qualité selon les normes mondiales. L'enjeu actuel est, de son point de vue, de créer un grand nombre d'entreprises productives qui peuvent exporter leurs produits face à la rude concurrence. Et ce, d'autant que l'Algérie dispose des moyens humains et naturels et de dispositifs pour réaliser cet objectif

moyen et long terme. Le P-DG de CAGEX soulignera, chiffres à l'appui, la faiblesse des exportations algériennes hors hydrocarbures qui ont atteint, l'an dernier, 2,20 milliards de dollars US dont 50% couverts par Sonatrach et entre 20 et 30% d'exportations relatives aux hydrocarbures et minerais. Le reste représentant des produits divers d'une valeur de seulement 600 millions de dollars. Reste aussi que parfois le problème ne se pose pas uniquement en termes de qualité du produit algérien. En fait, c'est son manque de visibilité sur les marchés extérieurs qui pénalise sa commercialisation. Il faut ainsi rappeler que parmi les conditions d'accès aux marchés extérieurs figure celle de la nécessité de la promotion. Et pour ce faire, il est plus qu'indispensable la création de sociétés de marketing, seules à même de vendre le produit destiné à l'exportation. La participation aux foires et autres manifestations internationales est également une opportunité à ne pas négliger en vue de se positionner sur les marchés internationaux, en faisant connaître les produits locaux.

M. F.

Assurances

Rencontre sur les risques et les responsabilités

Les mécanismes d'assurance contre les risques encourus par une entreprise et le mode de dédommagement ont été mis en exergue, jeudi à Annaba, lors d'une rencontre régionale sur «les risques, les assurances et les responsabilités» organisée par la Compagnie d'assurances des hydrocarbures (CASH). La

rationalisation de la gestion des risques et l'accompagnement des entreprises et des groupes «sont au cœur des missions de la CASH», a affirmé, à cette occasion, son président-directeur général, Abdelhak Benalleg, qui a indiqué que sa compagnie «ambitionne d'augmenter ses parts sur le marché des assu-

rances et œuvre à offrir des services d'assurances adaptés à la nature des entreprises en activité». Quelque 180 chefs d'entreprises et de cadres gestionnaires ont pris part aux travaux de cette rencontre qui a donné lieu à des débats autour des mécanismes d'assurance contre les risques encourus par une entreprise

quelle que soit sa taille, ainsi que sur le mode d'évaluation des actifs et de calcul des taux de couverture en cas de dédommagement. La CASH prévoit de lancer, début 2015, une assurance des personnes dans le cadre d'un partenariat algéro-koweïtien, a-t-on indiqué à l'occasion de cette rencontre. **Khelil T.**

En 2015 L'Algérie exportera six cargos de GNL vers l'Égypte

L'ALGERIE exportera 6 cargos de gaz naturel liquéfié (GNL) vers l'Égypte l'année prochaine, a indiqué jeudi un communiqué du ministère égyptien du Pétrole. Le communiqué a été rendu public à l'issue des entretiens au Caire entre le ministre de l'Énergie, Youcef Yousfi, en visite de travail au Caire, et le ministre égyptien du Pétrole, Chérif Ismail. La visite du ministre de l'Énergie au Caire intervient en application des recommandations de la réunion de la 7^e session de la grande commission mixte, tenue le 13 novembre dernier, sous la présidence de Abdelmalek Sellal, et de son homologue égyptien, Ibrahim Mahleb. «Il a été convenu de l'importation de 6 cargos de GNL algérien durant la période s'étalant du mois d'avril à septembre 2015, avec une moyenne d'un cargo par mois», précise la même source. L'Égypte et la compagnie norvégienne Hoegh avaient officiellement convenu, début octobre dernier, de lancer en mars une unité flottante de stockage de GNL et de regazéification au port d'In Sokhna en vue de satisfaire les besoins importants de l'Égypte en énergie.

Ghani Y.

Ministère de la Pêche

Signature d'une charte d'adhésion avec les pêcheurs professionnels

Le ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques et la Chambre nationale de la pêche ont signé, jeudi à Alger, une charte d'adhésion volontaire à travers laquelle les professionnels du secteur s'engagent à développer la pêche et l'aquaculture d'une manière «responsable et durable». Elaboré dans le cadre du plan «Aquapêche bleue», ce document a été paraphé par le secrétaire général du ministère, Mustapha Lagha, et le président de la Chambre nationale de la pêche, Chaïb Aakab, en présence du ministre du secteur, Sid Ahmed Ferroukhi. Aquapêche bleue 2020 a été élaborée, rappelle-t-on, par le ministère de la Pêche dans le cadre du plan d'action du gouvernement 2015-2019 dans ce secteur, qui vise à atteindre une production de 200 000 tonnes par an à l'horizon 2020 contre 120 000 tonnes actuellement. «Cette charte, objet

d'une large concertation avec les professionnels, traduit la conscience et l'engagement des pêcheurs, des aquaculteurs et des plongeurs à participer et à collaborer à un développement préservant les ressources et les écosystèmes halieutiques», a souligné M. Ferroukhi. La charte, qui porte sur les différents mécanismes appliqués au niveau international et englobant les lois liées à la pêche, devrait permettre d'organiser les zones de pêche en collaboration avec les vrais professionnels du secteur, selon le ministre. «Il s'agit d'un nouveau jalon pour une pêche et aquaculture responsable et durable à travers l'accompagnement et la collaboration des professionnels», a-t-il estimé. Cette charte vise principalement à atteindre les objectifs de production, de création et de préservation des emplois ainsi que le développement des filières de

l'aquaculture. Elle permet également de renforcer le rôle des organisations et associations professionnelles dans la consolidation des droits des pêcheurs artisans et métiers qui y sont liés et optimiser leurs interventions dans l'action de développement sectoriel. Il s'agit aussi d'améliorer les conditions de travail dans l'ensemble des segments d'activité du secteur (capture, manipulation, commercialisation, valorisation, transport) et de protéger l'environnement naturel, les territoires marins et côtiers. Outre la signature de ce document, il a été également présenté un premier bilan du «Projet d'appui à la formulation de la stratégie nationale de la pêche». A ce propos, le ministre a affirmé que les résultats de ce projet allaient définir la stratégie du secteur durant le prochain programme quinquennal, et dont la mise en œuvre débutera en 2015. Initiée en 2013

avec le programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), cette stratégie sera orientée principalement vers la pêche et l'aquaculture artisanale, qui «jouent un rôle important dans l'amélioration des moyens d'existence et de la sécurité alimentaire de milliers de ménages en Algérie», selon M. Ferroukhi. Cette activité compte quelque 10 000 petites embarcations et 20 000 employés dont 75% ont une famille à charge, selon les chiffres avancés par le ministre. Par ailleurs, M. Ferroukhi a annoncé l'organisation par l'Algérie, en mai 2015, de la conférence des pays de la Méditerranée et de la mer Noire en collaboration avec la Commission générale des pêches pour la Méditerranée.

Hani Y.

Aïn Témouchent Une subvention de 7 millions DA pour les associations à caractère social

L'ASSEMBLÉE populaire de wilaya (APW) d'Aïn Témouchent a octroyé, jeudi lors de sa quatrième session, une subvention de sept millions DA aux associations locales à caractère social. Accordé sur le budget primitif de wilaya de l'exercice 2015, cette subvention est répartie entre 19 associations et le Centre culturel islamique d'Aïn Témouchent qui 000 DA. Les montants versés aux associations varient entre 800 000 DA accordés à l'association des personnes âgées de la commune d'Aïn Témouchent et 100 000 DA à cinq associations dont celle de protection de l'enfance et de la jeunesse de Hassi El Ghella. Intervenant à cette occasion, le wali, Abdelkader Tayane, a rappelé qu'un montant de deux millions DA a été consacré aux équipements bénéficiant aux personnes handicapées, insistant sur la lutte contre les associations fictives. Pour leur part, les élus ont mis l'accent sur la révision des modes de répartition des subventions au profit des associations et le contrôle de leur utilisation. Les sept millions de dinars alloués au mouvement associatif font partie du chapitre 920 du budget primitif adopté à l'occasion. Ce chapitre a connu une augmentation de 1,3 million DA, consacrée à l'achat de lunettes, d'équipements orthopédiques et auditifs pour les démunis, l'aide aux non-voyants et aux personnes âgées et malades chroniques, selon la commission économique et financière de l'APW. Dans les recommandations adoptées par l'APW, cette commission a demandé, entre autres, la révision et l'actualisation des loyers des biens de l'Etat, la redynamisation des projets en autofinancement et des éclaircissements autour de la sablière de Terga. Cette dernière session de l'APW de l'exercice 2014 a été consacrée, également, à la situation de l'investissement dans la wilaya d'Aïn Témouchent qui attend toujours l'aménagement de la zone industrielle de Tamazoura où pas moins de 58 projets d'investissement ont été domiciliés.

APS

Journée mondiale du bénévolat

Thème 2014 : Change le monde, deviens volontaire !

■ Ce samedi 6 décembre, le bénévolat est célébré partout dans le monde. Le cœur sur la main, les Algériens n'ont pas attendu cette proclamation solennelle datant de 1985 pour aider leurs prochains nécessiteux au regard de cette coutume ancestrale qu'est la «*touiza*» ou entr'aide solidaire. Depuis, la société civile ne cesse de s'investir à travers le mouvement associatif...

Par Dalila Ziani

C'est en 1985 à New York que l'ONU a décidé de créer la Journée mondiale du bénévolat afin de promouvoir le travail des bénévoles pour le développement économique et social aussi bien au niveau local, que national et international. Mais c'est aussi pour mettre en avant le rôle joué par les structures associatives qui s'efforcent de répondre aux divers besoins de la vie sociale, principalement auprès des jeunes, et des quartiers difficiles. L'ONU souhaiterait voir les sociétés et les gouvernements reconnaître et promouvoir le volontariat comme activité indispensable. Le cœur sur la main, les Algériens n'ont pas attendu cette proclamation solennelle pour aider leurs prochains nécessiteux au regard de cette coutume ancestrale qu'est la «*touiza*» ou entr'aide solidaire. Depuis, la société civile ne cesse de s'investir à travers le mouvement associatif. Les jeunes (étu-



dants, lycéens) quant à eux, de plus en plus conscients, prennent le relais de leurs aînés, en s'organisant et créant tout un

tissu d'associations dont les dernières en date «*Ness el Kheir*» «*Dir el Kheir*» «*El Yad fi Yad*» nous donnent une belle leçon d'humili-

té. Aussi ce monde d'aujourd'hui et de demain ne saurait se faire sans la main dans la main.

D. Z.

Des chercheurs au sujet des zaouïas et écoles coraniques

Un «rôle capital» dans la préservation de l'identité nationale

Les Zaouïas et les écoles coraniques ont joué un «rôle capital» dans la préservation de l'identité du peuple algérien, constituant un «réservoir pour la résistance populaire», ont estimé, jeudi à Boumerdes, des chercheurs participant à un colloque international sur le théologien Cheikh Abderrahmane Ethaâlibi. Intervenant lors de ce premier Colloque international du genre, le président de la Ligue scientifique des zaouïas Rahmania, D' Maâmoun El Guesmi El Hamli, a soutenu que les zaouïas étaient de «*véritables bastions*» de l'identité nationale et des «*rampes de lancement*» pour de grands chefs de la résistance populaire, à leur tête l'Emir Abdelkader.

Il a affirmé que les zaouïas ne s'étaient pas confinées dans un «rôle pédagogique», car, selon lui, «*elles avaient investi le terrain en s'impliquant dans le combat (Djihad) et la*

résistance contre l'occupant français avec tous les moyens possible».

De son côté, le D' Youcef Belmechdi a souligné les «*efforts considérables*» consentis par l'Etat algérien au service du Saint Coran, signalant la réalisation de près de 3 500 écoles coraniques et zaouïas à travers le pays, qui constituent, à ses yeux, le point de mire de plus d'un demi million de talebs (étudiants) de tous âges, tout en abritant des cours d'alphabétisation au profit de quelque 10 000 apprenants.

Le conférencier a également loué le lancement des radio et télévision coraniques, parallèlement à la création du prix international du Saint Coran et de la semaine nationale de la récitation du Coran, ainsi que l'encouragement des jeunes apprenants du Livre saint à l'aide de concours et de prix nationaux. Selon les informations fournies

sur place, le Cheikh Abderrahmane Ethaâlibi est né en 1384 dans la région d'Oued Issers, à Boumerdes. Il décéda en 1470 et fut enterré au cimetière des talebs de La basse Casbah d'Alger. Son tombeau y est jusqu'à ce jours.

Auteur de plus de 200 écrits dans différentes sciences, ce théologien émérite et grand voyageur de son époque, fut aussi l'instructeur de nombreux élèves et Oulémas.

De nombreux chercheurs universitaires nationaux et étrangers et Cheiks de zaouïas ont pris part à l'ouverture de ce colloque international qui a honoré, durant sa première journée, de nombreux hommes de culte.

Des recommandations ont clôturé, hier, cette rencontre internationale abritée par le Centre culturel islamique de la ville de Boumerdes.

Kamel L.

Louh à propos de la dévolution ou la déchéance du droit de garde

L'intérêt de l'enfant est le «seul paramètre pris en compte»

Le ministre de la Justice, Tayeb Louh, a indiqué jeudi à Alger que l'intérêt de l'enfant était le seul paramètre pris en compte pour la dévolution ou la déchéance du droit de garde, comme le stipule la loi. «*Le législateur veille à protéger les droits de l'enfant par l'introduction de dispositions relatives à la garde tenant compte de l'intérêt supérieur de l'enfant*», a souligné Louh qui répondait à

une question d'un membre du Conseil de la nation sur les paramètres de dévolution ou de déchéance du droit de garde de la mère divorcée se remarquant avec un homme non lié à l'enfant par une parenté de degré prohibé. Le législateur n'a pas consacré la déchéance systématique du droit de garde de la mère se remarquant avec un homme non lié à l'enfant par une parenté de degré prohibé, a-t-il fait savoir

lors de la séance plénière du Conseil de la nation consacrée aux questions orales.

«*La déchéance du droit de garde est décidée par le tribunal et elle est soumise au pouvoir discrétionnaire du juge qui tient compte de l'intérêt de l'enfant et des conditions prévues dans le code de la famille*», a-t-il ajouté.

Le ministre a, par ailleurs, précisé que 2 692 jugements définitifs avaient été prononcés en la

matière à travers le territoire entre janvier 2012 et septembre 2014. La déchéance du droit de garde a été prononcée dans 1 455 affaires et rejetée dans 1 237 affaires.

Louh a tenu à souligner que le projet de loi sur la protection de l'enfant soumis à l'Assemblée populaire nationale (APN) «*tient compte de l'intérêt de l'enfant*».

Slim H.

Oléiculture

Djelfa célèbre sa première fête des olives

■ La wilaya de Djelfa a connu un développement «fulgurant» de la filière en un peu plus d'une dizaine d'années, en passant d'une surface d'oliviers de 150 ha en 2000 à plus de 9 000 ha actuellement.

Par Hatem F./APS

La wilaya de Djelfa a célébré jeudi sa première fête de l'olivier et des olives, en présence de nombreux producteurs et professionnels de la filière oléicole.

«La manifestation est surtout d'ordre promotionnelle pour la filière», a indiqué le directeur des services agricoles, Ahmed Laiyar, soulignant le développement «fulgurant» de la filière en un peu plus d'une dizaine d'années, en passant d'une surface d'oliviers de 150 ha en 2000 à plus de 9 000 ha actuellement.

«L'occasion est mise à profit pour susciter de nouvelles vocations dans cette filière agricole qui a fait ses preuves dans la wilaya, et dont les résultats sont positifs à plus d'un égard», a-t-il ajouté. M. Laiyar a cité, dans ce sens, le contrat de performance de la wilaya fixant pour la filière un objectif de 35 000 ha d'oliviers à l'avenir, au vu des résultats positifs observés sur le terrain. La manifestation a donné lieu à la présentation d'une expérience-pilote en la matière, représentée par une exploitation privée d'oliviers d'une surface de 132 ha, ainsi que d'une huilerie



mise en service, par le même exploitant en 2009, dont la capacité de traitement est estimée à 40 quintaux d'olives/heure. La wilaya de Djelfa s'attend à une récolte de plus de 117 000 qx

d'olives, durant la présente campagne oléicole, dont le rendement devrait dépasser le seuil d'1,279 million de litres d'huile d'olive, prévoit-on à la DSA.

H. F./APS

Brezina (El-Bayadh)

Résultats «encourageants» de la culture de la pomme de terre

L'expérience de la culture de pomme de terre, introduite depuis deux ans dans la plaine de «Dayet El-Bagra», dans la commune de Brezina (El-Bayadh), a donné des résultats «encourageants» cette saison, a-t-on appris jeudi de la direction locale des services agricoles (DSA).

La pomme de terre saisonnière, généralement cultivée au printemps et récoltée au début de l'été, a donné lieu à une production de 40 000 quintaux sur une superficie ensemencée de 260 hectares, exploitée par la société des facteurs de production agricole «Sofrapo» dans le cadre de la concession agricole, a indiqué

le directeur du secteur, Ramdane Haimoudi. Le rendement à l'hectare se situe entre 200 et 300 quintaux au niveau de cette plaine de Dayet El-Bagra, située à quelque 80 km au sud du chef-lieu de la wilaya d'El-Bayadh, a-t-il précisé.

Les services de la DSA s'emploient, en coordination avec les

responsables de la Sofrapo, bénéficiaire d'une concession de 946 hectares, à l'extension des surfaces dédiées à la culture de la pomme de terre, et qui avait commencé la première année avec 10 hectares seulement, au regard des résultats «encourageants» obtenus et dans le but aussi d'approvisionner le marché régional en ce produits de large consommation, a-t-on fait savoir à la DSA. La plaine de Dayet El-Bagra recèle diverses potentialités lui augurant un avenir prometteur dans le domaine des cultures stratégiques, notamment un sol fertile et sa localisation proche du barrage de Larouiya d'une capacité de 123 millions m³ d'eau, estime le même responsable.

Ali O.

Oran

Etude pour une zone pilote d'activités artisanales

La direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya d'Oran a élaboré une étude de création d'une zone-pilote d'activités artisanales à Tafraoui, la première du genre au niveau national, a indiqué jeudi le responsable du secteur par intérim.

Belabbès Kaim Omar a souligné, en marge d'une journée d'information sur le rôle du système de production locale dans le développement local, que cette zone d'activités, qui s'étendra sur une superficie de 9 hectares, regroupera tous les artisans qui pratiquent des activités d'artisanat artistique, de services et de production dans un seul espace disposant de tous les moyens et facilités permettant la promotion du secteur et la formation des jeunes artisans dans les métiers menacés de disparition.

L'étude sera présentée au wali d'Oran et ensuite exposée devant les membres de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) lors d'une rencontre prévue la

semaine prochaine, a-t-on ajouté de même source.

Le nombre d'artisans a dépassé les 11 000 dans la wilaya d'Oran, selon le président de la chambre d'artisanat et des métiers de la wilaya, qui a déclaré que la création d'une zone d'activités artisanales d'Oran constitue une revendication nationale présentée par la chambre nationale qui insiste sur l'importance de créer ce genre d'espaces au niveau de chaque wilaya.

Cette journée d'information, organisée par la direction du tourisme et de l'artisanat et la chambre d'artisanat et des métiers d'Oran en collaboration avec l'APW, a vu la participation d'artisans et de spécialistes en restauration du vieux bâti et des associations «Santé Sidi El Houari» et «Ahmed Zabana» actives dans ce domaine.

Said F.

Ouargla

Objectif : promouvoir le tourisme saharien

Les participants à un séminaire sur le développement des activités du tourisme saharien, organisé à l'Université de Ouargla, ont plaidé jeudi pour la promotion de ce segment d'activité au service de l'essor de l'économie nationale.

Les intervenants, cadres du tourisme et chercheurs universitaires, nationaux et étrangers, ont mis l'accent sur la nécessité de concentrer les efforts sur la promotion et l'impulsion des activités liées au tourisme saharien dans toutes ses facettes y compris les sports et jeux traditionnels, afin d'accompagner et de consolider

l'économie nationale. Ils ont plaidé aussi, à l'issue de deux jours de travaux, pour l'encouragement de l'investissement dans les différents créneaux du tourisme saharien au regard de ce qu'il offre, outre la promotion du secteur, comme opportunités d'emplois, de formation dans le tourisme, et de valorisation, à travers des supports modernes du produit touristique.

L'appel à hâter l'élaboration du schéma directeur du tourisme saharien, ainsi qu'à tirer avantage des expériences de pays voisins ayant réussi dans ce domaine, a été également lancé lors de cette

rencontre. La rencontre a été, par ailleurs, une occasion de présenter des types de jeux et sports traditionnels qui étaient organisés dans le Sud, des articles de l'artisanat traditionnel ainsi que des études sur la réalité du tourisme dans certaines régions du Sud, à l'instar d'Adrar, Ghardaïa et Tamanrasset. Le séminaire a été organisé par l'Institut des activités physiques et sportives de l'Université «Kasdi-Merbah» de Ouargla, en coordination avec les directions du tourisme et de l'artisanat et de la jeunesse et des sports de la wilaya.

R. R.

Batna/ Le conducteur tué dans l'accident
Un camion-citerne transportant 27 000 litres de gas-oil se renverse

UN CAMION-CITERNE transportant 27 000 litres de gas-oil s'est renversé, dans la nuit de mercredi à jeudi, sur la route nationale 3 (RN3) (Batna-Constantine) près d'Ain Yagout (Batna), provoquant le décès sur place de son conducteur, a indiqué la Protection civile.

«La célérité de l'intervention des éléments de la Protection civile a permis d'éviter une catastrophe sur cet axe où le trafic est particulièrement dense, de jour comme de nuit», a indiqué cette source. Cinq engins étaient à pied d'œuvre peu après l'accident pour sécuriser les lieux, recouvrir de sable le gas-oil répandu sur la chaussée et dégager le véhicule lourd. Les secouristes de la Protection civile ont dû lutter pendant près de cinq heures pour désincarcérer la dépouille du chauffeur de la cabine du camion qui se dirigeait vers Touggourt (Ouargla) en provenance d'Annaba, a-t-on précisé. Le corps de la victime, âgée de 46 ans, a été déposé à la morgue du Centre hospitalo-universitaire de Batna, tandis qu'une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances de cet accident.

Mahi Y.

Mascara

Distribution de 10 000 bonbonnes de gaz par jour

L'entreprise Naftal distribue, dans la wilaya de Mascara, 10 500 bouteilles de gaz butane par jour depuis novembre dernier, afin d'assurer un approvisionnement régulier durant la saison hivernale, a-t-on appris jeudi du directeur de l'énergie et des mines.

Naftal a mis au point, en collaboration avec la direction du secteur, un programme d'alimentation des communes dépourvues en gaz de ville et d'approvisionnement en gaz butane, mis en œuvre depuis novembre dernier, selon Lamamri Ali.

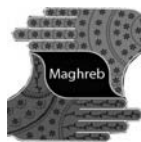
Le programme consacre entre 2 205 et 2 895 bonbonnes de gaz aux communes du nord de la wilaya à partir de l'entrepôt de Mohammadia alimenté par le centre de gaz butane de la zone industrielle d'Arzew (Oran).

La même entreprise dispose de 7 000 bonbonnes de gaz du centre enfûteur de Mascara qui active sans arrêt en hiver et de 1 260 autres supplémentaires du centre de Saïda avec la possibilité de recourir aux centres des wilayas de Tiaret et Sidi Bel-Abbès.

La wilaya de Mascara comprend un système de communication élaboré par la direction de l'énergie et des mines en collaboration avec les chefs de daïras pour annoncer tout déficit en approvisionnement en gaz butane, en vue de le combler.

Avec ses 118 points de vente de gaz butane, soit une capacité totale de 15 614 bonbonnes de gaz, la wilaya de Mascara a enregistré une stabilité dans l'approvisionnement en ce produit énergétique lors des cinq dernières années, en dépit de la hausse du nombre de la population, et ce, à la faveur du taux élevé de raccordement au réseau de gaz naturel, qui atteint actuellement 52%.

Safy T.



Messahel à la réunion des pays voisins de la Libye

«La crise libyenne au centre des préoccupations»

■ La crise libyenne est au «centre» des préoccupations de l'Algérie et de son activité diplomatique, a affirmé jeudi à Khartoum (Soudan), le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel.

Par Anis F./APS

«La crise libyenne est au centre des préoccupations de l'Algérie et de son activité diplomatique, en raison, d'une part, des liens de voisinage qui unissent les deux peuples et de leur lutte contre le colonisateur, et d'autre part, du fait que mon pays est durement touché par la détérioration de la situation sécuritaire dans ce pays voisin», a déclaré M. Messahel à l'ouverture des travaux de la réunion des pays voisins de la Libye.

M. Messahel a ajouté que l'Algérie, consciente de ses responsabilités, «a consenti dès le début de la crise d'énormes efforts en vue de la contenir, fondés sur les principes immuables de sa politique étrangère de bon voisinage, de non-intervention dans les affaires intérieures des Etats, et privilégiant la solution pacifique dans le règlement des conflits par le dialogue».

L'intérêt accordé par l'Algérie à cette crise, a souligné Messahel, «s'explique par les liens historiques qui nous unissent et par la reconnaissance du peuple algérien et sa considération au peuple frère libyen qui l'a soutenu pendant sa glorieuse révolution», ajoutant que l'Algérie «considère que la sécurité de la Libye est liée à sa sécurité nationale et ne peut demeurer les bras croisés face à ce qui se passe dans ce pays qui connaît une destruction de ses capacités et de son tissu social».

«A la demande des frères libyens, l'Algérie, qui s'est jointe tôt aux efforts régionaux et internationaux visant à trouver une solution politique consensuelle entre les parties libyennes, œuvre activement, et dans la discrétion en raison de la sensibilité et de la complexité de la crise, à faciliter la réunion de toutes les parties libyennes dans le cadre d'un dialogue national inclusif», a relevé M. Messahel.

Ce dialogue doit être basé sur un agenda unique «fondé sur le respect de l'intégrité territoriale, la souveraineté nationale, le refus de l'ingérence étrangère, le rejet du terrorisme et l'édification d'un



Ph. : DR

Etat moderne», a encore ajouté le ministre.

S'agissant des contacts entrepris, il a indiqué que ces contacts «ont laissé transparaître une conviction profonde chez les parties libyennes que le dialogue inclusif et la solution politique demeurent l'unique voie pour parvenir à un règlement de la crise et la prise en charge de toutes ses dimensions».

M. Messahel a souligné, par ailleurs, que dans le cadre des efforts qu'elle a entrepris pour réunir les conditions du lancement d'un dialogue national inter-libyen, l'Algérie «a multiplié les contacts avec les pays amis et frères et les partenaires régionaux et internationaux afin de mobiliser l'appui et l'assistance à cette initiative et l'adhésion à la réalisation des objectifs du processus de négociations et de la solution politique, loin de toute ingérence étrangère ou escalade militaire».

«A toutes les étapes, l'Algérie a rappelé la nécessité de se conformer à un même agenda fondé sur la préservation de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de la Libye, ce qui constitue une garantie pour le peuple libyen, d'une part, et pour la sécurité et la stabilité de la région, d'autre part», a-t-il affirmé.

M. Messahel a, en outre, précisé que «ces contacts ont permis de mobiliser l'appui des différents acteurs régionaux et internationaux à l'initiative algérienne sur laquelle ils fondent beaucoup d'espoir».

Le ministre délégué a conclu son intervention en rendant un hommage aux efforts déployés par les Nations unies et son envoyé spécial pour la Libye, Bernardino León, appelant les pays voisins de la Libye «les plus affectés par les effets de cette crise» à soutenir ce processus et œuvrer à lui réunir les conditions de succès.

Appel unanime à la cessation de la violence et à un dialogue inclusif

Les ministres des pays voisins de la Libye ont mis en avant, jeudi à Khartoum au terme de leur réunion, l'impératif d'un arrêt immédiat de toutes les opérations armées en privilégiant un dialogue inclusif en vue de parvenir à l'instauration de la paix, de la stabilité et de la réconciliation et de mettre en place une nouvelle Constitution en Libye.

Dans un communiqué commun rendu public à l'issue des travaux de la 5^e conférence des pays voisins de la Libye où

l'Algérie était représentée par le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, les ministres ont appelé toutes les parties et acteurs politiques libyens «rejetant la violence à engager dans l'immédiat un dialogue national inclusif en vue de réaliser les objectifs escomptés conformément à l'initiative de l'envoyé onusien qui sera effective à partir du 9 décembre à Ghdamas».

Ils ont, dans ce sens, salué les efforts consentis par l'Algérie en collaboration avec les parties libyennes et les Etats voisins afin de rapprocher les positions des belligérants libyens et asseoir un dialogue inclusif qui aboutira à une solution politique à la crise libyenne.

Le rôle des pays voisins reste «capital» et «important», non seulement pour la préservation de la paix et de la stabilité en Libye dans le cadre du système des pays voisins mais aussi pour les conséquences directes du développement de la situation en Libye sur ces pays, ont souligné les ministres.

Dans le cadre du rôle «pivot» des pays voisins et la «complémentarité» des efforts internationaux et régionaux, les ministres ont rappelé les efforts déployés par les envoyés de la Ligue

arabe et l'Union africaine ainsi que l'envoyé du SG de l'ONU en Libye.

Les pays voisins doivent être associés à tous ces efforts, ont encore souligné les ministres, insistant sur la coordination des initiatives de manière à assurer le succès des efforts des pays voisins.

Les ministres ont, dans ce contexte, réitéré les constantes soulignées par le mécanisme des pays voisins de la Libye, à leur tête le respect de l'unité et de la souveraineté de la Libye, l'intégrité territoriale, la non-ingérence dans ses affaires internes et la préservation de sa stabilité politique.

Ils ont en outre décidé que la République du Soudan, présidente en exercice du mécanisme des pays voisins de la Libye, adresse un message de soutien et de solidarité à ces efforts.

Les ministres se sont mis d'accord sur le maintien du mécanisme des pays voisins de la Libye en cas de rencontres ininterrompues pour le suivi des concertations autour des développements libyens.

La prochaine réunion des ministres des pays voisins de la Libye se tiendra à N'djamena (Tchad) à une date qui sera ultérieurement fixée.

A. F./APS

Tunisie/Présidentielle

Marzouki promet un «développement par excellence» s'il est élu

Le candidat au second tour de la présidentielle en Tunisie, Moncef Marzouki, a promis jeudi, lors d'une visite à Douar Hicher, dans le gouvernement de La Manouba, que les prochaines années seront «des années de développement par excellence», s'il est élu président.

M. Marzouki, cité par l'agence TAP, s'est engagé, devant ses sympathisants,

à prendre en charge la question du développement et à mener la guerre contre la pauvreté et la marginalisation avec le nouveau gouvernement et le Parlement.

Il s'est également engagé à défendre les droits et les libertés de tous les Tunisiens, qu'ils soient du côté du gouvernement ou de l'opposition».

Le candidat à la présidentielle a, par

ailleurs, indiqué que «la phase de transition était très difficile et a demandé beaucoup de sacrifices pour l'instauration d'un Etat de droit et des institutions».

Au premier tour de la présidentielle, le chef du parti Nidaa Tounès, Béji Caid Essebsi, était arrivé en tête avec 39,46% des voix, devant le président sortant, M. Marzouki (33, 43%), selon l'Instance

supérieure indépendante pour les élections (ISIE).

Un second tour aura donc lieu mais sa date dépendra des recours déposés, a indiqué le président de cette instance (ISIE), Chafik Sarsar, lors d'une conférence de presse à Tunis.

Mondji C.



Violences policières aux États-Unis

Des milliers de New-Yorkais manifestent

■ Des milliers de personnes ont manifesté jeudi soir à New York et dans d'autres grandes villes américaines pour protester contre l'impunité accordée à des policiers ayant tué des jeunes suspects noirs, qui a ravivé les tensions raciales dans le pays.

Par Ali O.

Ces manifestations ont coïncidé avec la révélation d'une nouvelle affaire dans l'Arizona, où un policier de Phoenix a tué un homme noir de 34 ans désarmé suspecté de trafic de drogue lors de son arrestation.

Pour la deuxième nuit consécutive, les New-Yorkais ont manifesté dans plusieurs quartiers de la ville, prenant notamment d'assaut le pont de Brooklyn, pour exprimer leur indignation après la décision d'un jury populaire de ne pas poursuivre un policier blanc, responsable de la mort d'un père de famille noir, Eric Garner, cet été lors d'une arrestation musclée à New York.

Aucun incident sérieux n'a été signalé mais la police a procédé à plusieurs dizaines d'arrestations, selon le New York Times citant des sources policières.

D'autres manifestations ont eu lieu dans plusieurs grandes villes américaines comme Chicago, Boston, Philadelphie, Baltimore ou Washington, où elles ont paralysé le trafic automobile à proximité de la Maison

Blanche. Le 17 juillet, Eric Garner, soupçonné de vente illégale de cigarettes à New York, avait été plaqué au sol et serré au cou par un policier blanc. Il était mort peu après s'être plaint de ne pas pouvoir respirer. Le médecin légiste avait conclu à un homicide.

Quelques semaines après le décès d'Eric Garner, un jeune noir non armé était abattu à Ferguson, dans le Missouri, par un policier blanc qui a été lui aussi disculpé par un grand jury le 24 novembre, déclenchant des semaines d'émeutes dans cette banlieue de la ville de St Louis. Darren Wilson avait tiré douze fois sur Michael Brown, 18 ans.

Jeudi, le ministre de la Justice, Eric Holder, a par ailleurs présenté les conclusions d'une enquête accablante pour la police dans une autre affaire à Cleveland dans l'Ohio (nord) où un enfant noir de 12 ans a été tué par un policier le 22 novembre.

Tamir Rice, garçon noir de 12 ans, avait été tué alors qu'il manipulait une arme factice dans une aire de jeux. Dans une vidéo compromettante, le policier tire



sur lui quelques secondes seulement après être sorti de sa voiture. Un nouveau drame de ce type a été révélé jeudi dans l'Arizona, où un policier blanc a tué de deux coups de feu un Noir de 36 ans non armé, Romain Brisbon, suspecté de vendre la drogue et qui aurait tenté de s'enfuir pour échapper à une arrestation selon la version de la police contestée par l'avocate de la famille de la victime. Jeudi soir, des milliers de New-Yorkais se sont d'abord rassemblés dans le square Foley, dans le sud de

Manhattan, près de la mairie et du quartier général de la police new-yorkaise, brandissant des pancartes avec des inscriptions "La vie des Noirs compte", "Le racisme tue", ou encore "Ferguson est partout".

Alors que le cortège grossissait, la police a fermé le principal tunnel reliant Manhattan au New Jersey, les télévisions montrant des milliers de manifestants massés dans l'ouest de Manhattan. Plus tôt jeudi, le maire démocrate Bill de Blasio, dont la femme est noire et les

enfants métis, avait une nouvelle fois appelé au calme.

La démocrate Hillary Clinton, probable candidate à l'élection présidentielle de 2016, a appelé jeudi à une réforme du système pénal et des méthodes policières, déplorant que les Noirs aient «plus de chances d'être interpellés et fouillés par la police, inculpés et condamnés à des peines plus longues» que les Blancs.

Le secrétaire général de l'ONU a lui-même appelé jeudi les États-Unis à s'assurer que leurs policiers répondent davantage de leurs actes.

Toutefois, les policiers de Ferguson et de New York ne sont pas à l'abri d'autres poursuites. Eric Holder a en effet ouvert deux enquêtes fédérales pour déterminer si les droits civiques des victimes avaient été violés.

Depuis Atlanta (Géorgie, sud-est), la ville natale de l'icône des droits civiques Martin Luther King, le ministre avait promis lundi de «nouvelles règles rigoureuses - et des garde-fous solides - pour aider à mettre fin au délit de faciès, une bonne fois pour toutes». Le président Barack Obama a proposé d'équiper davantage de policiers de caméras embarquées. A. O.



Points chauds

Tendances

Par Fouzia Mahmoudi

Si durant les quelques mois durant lesquels Nicolas Sarkozy a fait campagne pour être élu à la tête de son parti, il n'a cessé de répéter qu'une fois choisi par les militants de l'UMP il changerait le parti de fond en comble, ses nominations au sein de la direction du mouvement de droite font grincer des dents. En effet, car alors que d'après toutes les études d'opinions les militants de l'UMP attendent de voir leur parti prendre un tournant droitier enfin assumé, Nicolas Sarkozy a plutôt choisi de représenter toutes les tendances de la droite, et notamment la tendance la plus libérale en la personne de Nathalie Kosciusko-Morizet qu'il nomme au poste de vice-président de l'UMP. Elle sera en charge de la refonte des statuts du mouvement (annoncée par Nicolas Sarkozy,) de la rénovation du parti, des relations avec les autres formations politiques et de la stratégie électorale. Toutefois, pour ne pas froisser les militants les plus à droite (à tendance frontiste), Laurent Wauquiez devient secrétaire général. Il sera chargé des fédérations, des élections, des adhésions et de la formation des élus. Quasiment toutes les tendances de l'UMP sont ainsi représentées. Nathalie Kosciusko-Morizet cultive une attitude «modérée», ouverte sur les problèmes de société. Elle s'est ainsi clairement prononcée en faveur du «mariage pour tous» et se veut en pointe sur les questions écologiques. En charge des relations avec les autres partis, il lui reviendra donc de «courtoiser» l'UDI pour que les centristes ne fassent bande à part. Surtout, NKM défend avec acharnement la tenue de primaires ouvertes au centre en 2016. Un point, on le sait, sur lequel Nicolas Sarkozy est assez réticent. Mais le vrai pouvoir sur le parti appartient au très droitier Laurent Wauquiez, créateur et animateur de la mouvance «La Droite sociale» et grand pourfendeur de «l'assistanat». Il a la main sur les fédérations et les élections. Il aura donc un mot important à dire sur l'attribution des investitures, lors des prochaines élections départementales et régionales de 2015, voire pour les législatives de 2017. Surtout, Sarkozy a évité de donner trop de pouvoir aux proches de Juppé qui est désormais et plus que jamais son véritable adversaire pour la présidentielle de 2017, surtout que le très influent ancien Premier ministre Jean-Pierre Raffarin vient de choisir de rejoindre le «camp» de Juppé en vue du prochain scrutin présidentiel. Reste à savoir comment sera perçue la stratégie de rassemblement et d'ouverture de Sarkozy par les militants qui de leur côté demandent depuis plusieurs années déjà un durcissement de la ligne de l'UMP avec d'éventuelles alliances avec le FN lors des grands scrutins nationaux. F. M.

Ukraine

Accord pour l'arrêt des tirs dans l'Est à partir du 9 décembre

La présidence ukrainienne et les séparatistes prorusses ont annoncé jeudi l'arrêt total des tirs dans l'Est rebelle à partir du 9 décembre, nouvelle tentative pour mettre fin à des mois de combats meurtriers.

Sur le plan diplomatique, le secrétaire d'État américain John Kerry a assuré devant l'OSCE que Washington ne cherchait pas "la confrontation" avec Moscou dans la crise ukrainienne, au moment même où Vladimir Poutine a accusé les Occidentaux d'inventer des prétextes pour «freiner» la Russie.

A Kiev, la présidence ukrainienne a créé la surprise en annonçant un «jour de tranquillité» pour le 9 décembre. Contre toute attente, les autorités des deux républiques autoproclamées dans l'Est séparatiste du pays ont confirmé ces informations. «Le groupe, dont des militaires ukrainiens et des nôtres font partie, s'est mis d'accord avec la médiation de l'OSCE et de la partie russe pour arrêter le feu à partir du 9 décembre», a indiqué le président du "parlement" de la République autoproclamée de Donetsk (DNR), Andreï Pourguine, cité par Ria Novosti. L'accord «oral», qui n'a pas encore été signé, a pu être conclu «car tout le monde est fatigué de ces tirs qui n'ont

aucun sens (...) et dont souffrent essentiellement les civils», a expliqué une source au sein du «ministère de la Défense» de la DNR. «Si c'est respecté, le retrait d'armes lourdes (de la ligne du front) commencera le 10 décembre», a pour sa part ajouté à l'AFP une source à la présidence, selon laquelle il s'agissait de la procédure prévue par les accords de paix signés en septembre à Minsk. Les trêves précédentes dont celle qui a suivi les accords de Minsk du 5 septembre ne sont toutefois pas parvenues à mettre fin aux combats dans l'Est de l'Ukraine qui ont fait selon l'ONU plus de 4.300 morts depuis leur début en avril. La nouvelle trêve a été prudemment saluée par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) dont la conférence annuelle à Bâle a été en grande partie consacrée à la crise ukrainienne. Plus tôt dans la journée, John Kerry a souligné devant l'OSCE que son pays n'avait «ni le dessein ni le souhait de voir la Russie s'isoler par ses propres actions» et ne cherchait pas «confrontation» avec Moscou sur la crise ukrainienne. «En fait, nous sommes convaincus que Moscou pourrait rétablir la confiance et les bonnes relations en contribuant simplement à calmer le jeu», a poursuivi

Kerry qui venait de s'entretenir avec son homologue russe Sergueï Lavrov. La sous-secrétaire d'État américaine pour les contrôle des armes et la sécurité internationale, Rose Gottemoeller, est attendue hier à Kiev pour une série de rencontres bilatérales. Plus ferme, le président américain Barack Obama a déclaré à Washington ne pas croire à un changement de position de Vladimir Poutine aussi longtemps que les sanctions occidentales n'auront pas eu un réel impact en Russie.

«Si vous me demandez si je suis optimiste sur le fait que Poutine change soudain d'état d'esprit, je ne pense pas que cela arrivera tant que ce qui se passe au niveau économique n'aura pas un impact politique à l'intérieur de la Russie», a-t-il dit.

Pour sa part, le président russe n'a pas fait preuve de conciliation dans un discours au Kremlin devant des parlementaires, responsables gouvernementaux et religieux.

«La Russie a montré qu'elle pouvait défendre ses compatriotes», a-t-il assuré dans une allusion claire aux habitants de Crimée annexée en mars par la Russie, mais surtout de l'est de l'Ukraine, où les séparatistes prorusses sont ouvertement soutenus par Moscou.



L'ambassade de Suisse et la Fondation Zaphira Yacef commémorent Isabelle Eberhardt «Chevauchée vers la lumière», de Genève à El Oued

■ Une manifestation culturelle intitulée «Isabelle Eberhardt – Chevauchée vers la lumière – Genève-Alger-El-Oued» s'ouvrira mardi 9 décembre au Palais de la culture Moufdi-Zakaria à Alger.

Par Dalila Ziani

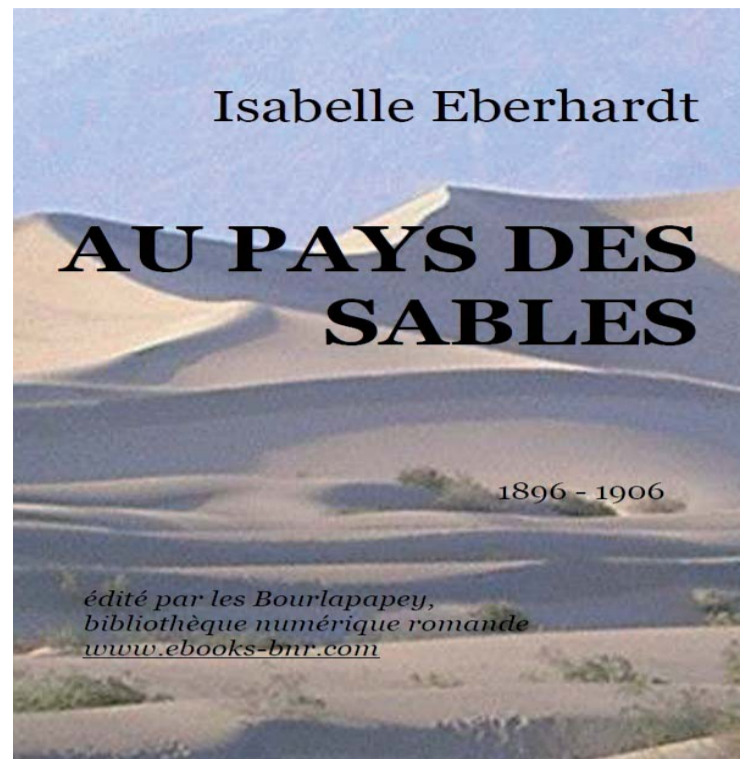
L'ambassade de Suisse en Algérie organise avec la Fondation Zaphira Yacef et le soutien de la ville de Genève, une grande manifestation consacrée à Isabelle Eberhardt, une écrivaine suisse, passionnée par l'Algérie, née en 1877 à Genève et décédée en 1904 à Aïn Sefra.

Cette manifestation intitulée «Isabelle Eberhardt – Chevauchée vers la lumière – Genève-Alger-El-Oued» s'ouvrira mardi 9 décembre au Palais de la culture Moufdi-Zakaria à Alger, en présence, notamment, de M^{me}

Doris Jakubec, professeur de littérature romande à l'université de Lausanne, et M^{me} Geneviève Perret, historienne et anthropologue au Musée d'ethnographie de Genève. Du côté algérien, l'écrivain Farouk Zahi et Abdelkader Mihi, qui a traduit, notons-le, tous les textes en arabe d'Isabelle Eberhardt, animeront respectivement chacun une conférence, l'un à Alger et l'autre, le lendemain 10 décembre à l'université Chadid-Hamma-Lakhdar, à El-Oued, où se poursuivra la manifestation. A cet effet, une conférence de presse s'est tenue au siège de l'ambassade de Suisse, ce mer-

credi 3 décembre, tenue conjointement par Muriel Berset Kohen, ambassadeur de Suisse fraîchement débarquée de Dakar, et la fondation Zaphira créée tout juste en 2013 et représentée par Zaphira Yacef, architecte et artiste peintre, fille de Yacef Saâdi, le célèbre moujahid de la «Bataille d'Alger», portée au cinéma dans le film de Gillo Pontecorvo. Pour les protagonistes de ce double événement littéraire et artistique en raison de la présente exposition de peinture de Zaphira Yacef, il était important de consacrer cette première manifestation culturelle à Isabelle Eberhardt, «cette écrivaine nomade de Suisse, subjuguée par l'Algérie au point de se mettre en bouclier face au colonialisme, qui a su construire un pont entre le Nord et le Sud et non sans oublier son génie littéraire».

D. Z.



Ph. DR

Théâtre

L'épopée «Wafia» en tournée dans plusieurs villes de l'ouest du pays

L'épopée «Wafia», produite dans le cadre de la célébration du 60^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1^{er} novembre 1954, est à l'affiche dans plusieurs salles de spectacles de la région ouest du pays, a-t-on appris jeudi auprès de la direction du théâtre régional d'Oran Abdelkader-Alloula (TRO). Des représentations de cette œuvre seront données durant le mois

en cours à travers différentes villes de l'ouest, dont Relizane (10 décembre), Tlemcen (11) et Béni Saf (12), a-t-on précisé de même source. «Wafia» figure, pour rappel, parmi les œuvres majeures produites et proposées par le TRO dans le cadre des activités culturelles célébrant le déclenchement de la guerre de Libération nationale. Ecrite par Kaddour Benkhamassa, adaptée par

Bouziane Benachour et mise en scène par Abdelkader Belkaïd, la pièce est interprétée par une dizaine de jeunes artistes aux côtés de leurs aînés, à l'instar du comédien fétiche du TRO, Mohamed Himour. «Wafia» met en scène un personnage éponyme interprété par Zaouche Bahria qui campe le rôle de la fille d'un couple prêt à mourir sous la torture infligée par les forces coloniales plutôt que de

dénoncer leurs compatriotes moudjahidine. L'histoire porte sur «l'itinéraire d'une jeune femme qui a compris que la résistance d'une nation s'écrit d'abord grâce au sacrifice suprême de ses enfants. Wafia est la fille du peuple et est l'expression ultime de l'attachement de ce peuple à son intégrité, à son identité et à ses valeurs», selon le résumé de la pièce. Une autre création récente du TRO,

intitulée «Nouar Essebar», sera quant à elle jouée le 17 décembre au TRO, a-t-on fait savoir, avant de souligner la participation réussie à la dernière édition du Festival national du théâtre professionnel (FNTP) d'Alger (septembre) avec l'obtention du Prix du meilleur espoir, décerné par le jury à la comédienne Amina Belhocine. Ecrite par Mohamed El-Soussi, mise en scène par Fadéla Hachemaoui et Moulay Meliani, «Nouar Essebar» a pour trame de fond une variété de thèmes chers au registre dramatique comme la cupidité, l'avidité du et pour le pouvoir, la corruption et l'infidélité.

Farid.H

Chants et danses populaires

La troupe chinoise «Qinghai» anime un spectacle à Alger

La troupe chinoise «Qinghai» de chants et danses populaires a animé, jeudi soir à Alger, un spectacle riche en couleurs et en technicité, dans le cadre des célébrations du 60^e anniversaire du déclenchement de la révolution algérienne contre l'occupant français, et de l'amitié sino-algérienne. Le public nombreux de la salle El Mouggar a vécu durant près de deux heures des moments oniriques, créés par la troupe chinoise «Qinghai» de chants et danses populaires qui a présenté une belle fresque regroupant plusieurs localités de la Chine. «Fleur passionnée», une danse au rythme rapide exécutée en ouverture du spectacle, a été marquée par une synchronisation du mouvement quasi parfaite qui a mis en valeur le travail des danseurs aux visages souriants et illuminés. Les pièces «Chanson de bénédic-

tion», un solo masculin rendu par les sonorités aigües du «Morin Khuur» (instrument traditionnel mongole), «Printemps du plateau» exécutée par le groupe tibétain, «Ad'Naa» du groupe féminin Salar, et «Brave» du même groupe masculin, figurent dans le programme de la soirée. Beauté des costumes représentant différentes régions de la Chine, souplesse, rapidité et élégance ont caractérisé ce spectacle plein de lumières et époustouflant de qualités techniques et de maîtrise, qui aura ainsi lié la rationalité à l'esthétique. Les danses «Beaux cheveux longs», du groupe mongole féminin, «Sur la pelouse», exécutée par le groupe de la nouvelle musique folklorique, «Danse sur le plateau» du groupe tibétain, ont été rendues dans la grâce du mouvement et la beauté du geste. Le titre «Bonne vie, bénédiction pour la patrie», a

permis au public d'apprécier l'interprétation d'une belle soprano, à la voix suave, sur un air mélodieux, écrit, à l'instar des autres musiques qui ont embelli le spectacle, dans des gammes pentatonales, empreintes de modernité. La troupe Qinghai, rendant hommage à la culture algérienne a entonné «Qoum tara», une pièce du patrimoine andalou algérien, savamment exécutée au grand plaisir de l'assistance qui a apprécié le spectacle dans l'allégresse et la volupté. «C'est magnifique de voir toute cette précision, cette technique et ce professionnalisme», a estimé un spectateur. Qinghai, renommé pour son lac provincial, est une région du nord-ouest de la Chine, dont les danseurs et les chanteurs de la troupe éponyme sont issus.

L.B.

7^e Festival national de la chanson sétifienne

Hommage posthume à Samir Staïfi

Un hommage sera rendu samedi à titre posthume au chanteur sétifien disparu Samir Staïfi, en ouverture du 7^e Festival national de la chanson sétifienne, prévu à la Maison de la culture Houari-Boumediene de Sétif, a indiqué jeudi le directeur de la culture, Zitouni Aribi. Le festival se déroulera pour la première fois sans sa figure de proue, le regretté Samir Staïfi, décédé le 8 octobre dernier, a ajouté ce responsable, rappelant que cette «icône de la chanson sétifienne authentique» a toujours mis un point d'honneur à participer à ce festival

depuis sa création en 2008. M. Aribi a fait savoir que 74 candidats étaient en lice les 27, 28 et 29 novembre derniers pour la sélection des 21 artistes qui disputeront les trois premières places du festival, dotées respectivement de prix d'une valeur de 300 000, 200 000 et 150 000 dinars pour «encourager ce genre musical traditionnel algérien».

L'ouverture de la 7^e édition donnera lieu à une soirée animée par plusieurs artistes dont Bekakchi Khier, Abdelghani Tchier et Zoubir Belkheir, en présence d'artistes de

renom tels que Hadj Mohamed-Tahar Fergani, Farida Saboundji, Abdallah Mennai et les directeurs de la culture qui ont successivement exercé dans la wilaya de Sétif.

Une exposition de photographies consacrée au regretté Samir Staïfi sera organisée en marge du festival, tandis que des conférences sont prévues sur «l'évolution de la chanson sétifienne depuis l'indépendance» et sur «la forte présence de Samir Staïfi dans la chanson sétifienne».

S.F.

Agenda culturel

Salle Ibn Zeydoun de Riadh El-Feth

Jusqu'au 10 décembre :

Huitième édition du Festival national de la musique andalouse Sanaa.

Dimanche 7 décembre :

Concert de la troupe musicale de l'association Biban El Andalou de Bordj Bou-Arréridj.

Librairie Internationale Aurassi Omega

Samedi 6 décembre de 14h30 à 18h :

Séance de vente-dédicace avec Amina Azza-Bekkat et Bouba Mohammedi Tabti, autour du livre collectif *Quand les Algériens lisent Camus*, paru aux éditions Casbah.

Centre des arts et de la culture du Bastion 23

Jusqu'au 20 décembre :

Exposition de photographies «Algérie, 1963», par Pablo Volta, organisée en collaboration avec l'Institut culturel italien d'Alger à l'occasion du 60^e anniversaire du 1^{er} novembre 1954.

Coup-franc direct



Ne pas s'avouer vaincu

Par Anouar M.

Certes, le groupe C dans lequel est tombé l'Algérie est un groupe très compliqué et d'aucuns le jugent comme le plus difficile de cette CAN, mais cela ne veut nullement dire qu'il faudra baisser les bras et abdiquer. Au contraire, il ne faut nullement s'avouer vaincu surtout que seul la réalité du terrain compte, quelle que soit la qualité des adversaires de l'EN. Sur papier, chacune de ces sélections devrait avoir ses chances de figurer en pole position et de jouer à fond pour la qualification au prochain tour et ensuite tenter d'aller le plus loin possible dans cette compétition. Les Verts tout comme les autres équipes devraient batailler dur pour obtenir la qualification pour le prochain tour. Ils ne doivent, en aucun cas, craindre ces équipes, surtout que son classement-Fifa, le met dans un statut de favori en force et de première équipe capable d'accrocher une place au deuxième tour. Certains pensent que le fait que l'Algérie est tombée sur ce groupe est une bonne chose en soi et que cela lui permettra de se juger dès le départ et de voir si elle est vraiment capable de tenir son rôle de favorite face à des ténors de l'Afrique. La sélection nationale se doit de se montrer à la hauteur des espoirs placés en elle.

A. M.

Parcours en chiffres des adversaires des Verts lors des éliminatoires

Les trois adversaires de la sélection algérienne de football lors du premier tour (Gr C) de la Coupe d'Afrique des nations-2015, à savoir, le Ghana, l'Afrique du Sud et le Sénégal ont terminé tous dans les huit premières places dans le classement général des éliminatoires.

Si l'Algérie a bouclé ces qualifications en tête avec 15 points, le Sénégal est venu 4^e avec 13 points suivi d'Afrique du Sud avec 12, tandis que le Ghana, tête de série du groupe a été classé 8^e avec 11 unités. Dans le classement des meilleures attaques, le Ghana a pointé à la 2^e place en compagnie de l'Algérie avec 11 buts marqués pour chaque sélection.

L'Afrique du Sud et le Sénégal en ont inscrit respectivement 9 et 8 buts, leur permettant de se classer aux 6^e et 10^e places. Dans le registre défensif, le Sénégal n'a encaissé qu'un seul but en six matches, d'où la première place qu'il s'est adjugée en la matière.

Les «Lions de la Teranga» sont meilleurs à ce titre par rapport à l'Afrique du Sud (5^e, 3 buts), à l'Algérie (6^e, 4 buts) et au Ghana (12^e, 7 buts). A propos du classement à la différence de buts, l'Algérie a mené la danse avec +8, le Sénégal a été positionné à la 3^e place (+7), l'Afrique du Sud à la 4^e (+5), et le Ghana à la 5^e (+4).



Sénégal Giresse juge le Groupe «très compliqué»

Le sélectionneur du Sénégal, Alain Giresse a jugé «très compliqué» le groupe C dans lequel jouera son équipe lors de la CAN-2015 de football, et composé également de l'Algérie, du Ghana et d'Afrique du Sud. «On a un groupe sérieux, solide, très compliqué. Cela signifie qu'il faudra qu'on soit dans les meilleures conditions avec une préparation qui nous permette d'être au mieux de notre forme», a déclaré l'ancien international français à l'issue du tirage au sort effectué mercredi soir à Malabo, la capitale de la Guinée équatoriale pays hôte de la CAN (17 janvier-8 février). «Tous nos adversaires sont très bons et face à ces équipes, il faudra être au mieux de nos possibilités. On tombe dans le groupe de (la ville de) Mongomo. Quelles seront les conditions d'hébergement, d'entraînement ? On part dans l'inconnu», a-t-il ajouté. Le patron technique des «Lions de la Teranga» n'a pas caché ses appréhensions quant aux conditions dans lesquelles va se dérouler le tournoi continental après que la Guinée équatoriale eut remplacé au pied levé le Maroc dans l'organisation.

L'Algérie dans le groupe C de la CAN Gourcuff et Raouraoua relativisent

Passé l'onde de choc des résultats du tirage au sort de la CAN 2015 de la Guinée équatoriale et le groupe de l'Algérie qualifié par les observateurs de la balle ronde internationale, le président de la FAF, Mohamed Raouraoua et le sélectionneur national, Christian Gourcuff, tentent de relativiser et de faire comprendre que le résultat n'est pas aussi mauvais qu'on ne le pense.

Anouar M.

«L'EN fait partie d'un groupe difficile et très dense», a avoué le coach des Verts juste après avoir pris connaissance de ce groupe, qui faut-il le rappeler, regroupe en plus de l'Algérie, les équipes de l'Afrique du Sud, du Ghana et du Sénégal. «Je pense qu'il n'y avait pas de groupe plus relevé, c'est effectivement un tirage difficile avec un groupe très dense et homogène, où toutes les équipes ont leur chance.

On savait que si on veut faire quelque chose, il faudrait éliminer de bonnes équipes», a-t-il déclaré au site officiel de la FAF. Pour ce qui est des adversaires de l'EN, Gourcuff pense que l'Afrique du Sud, par exemple, est une valeur sûre du football africain. «Le Ghana, a-t-il poursuivi, n'a pas réussi sa Coupe du monde, mais reste une équipe solide qui recèle de bons éléments. Le Ghana est l'un des favoris de la compétition». «Le Sénégal quant à lui a retrouvé une



Le coach des Verts reste confiant

équipe compétitive ces dernières années, et revient au-devant de la scène continentale. Pour moi, aucune équipe n'est favorite dans ce groupe, car tous les matches sont difficiles», a-t-il conclu. Pour le patron de la FAF, Raouraoua, il considère, en effet, que la mission ne sera pas de tout repos, face à des adversaires redoutables, mais que tout reste pos-

sible et que chacune de ces équipes aura ses atouts à faire valoir. Pour ce qui est des chances de l'EN dans ce groupe, il dira, dans une déclaration à une chaîne spécialisée, El Heddaf TV en l'occurrence, que les Verts sont habitués à jouer n'importe quelle équipe et dans toutes circonstances et lieu et auront donc leur mot à dire.

A. M.

Sofiane Feghouli

«On va disputer trois finales»

L'international algérien du FC Valence Sofiane Feghouli a estimé que les Verts vont livrer trois finales lors du premier tour de la CAN-2015 en affrontant de grosses cylindrées, à l'issue du tirage au sort effectué mercredi soir à Malabo (Guinée équatoriale). «Le groupe C est très relevé avec la présence de deux équipes qui ont participé à la dernière Coupe du monde au Brésil (Algérie et Ghana).

L'Afrique du Sud avait fait bonne figure et surpris plus d'un lors du Mondial 2010, sans oublier le Sénégal qui est une grande nation de football», a déclaré Feghouli au micro de cafonline.com juste après le tirage au sort de la 30^e édition de la CAN.

L'Algérie évoluera dans le groupe C avec le Ghana, l'Afrique du Sud et le Sénégal. «Je pense qu'il faudra bien étudier le jeu de nos adver-



saires. On aura trois finales à jouer et on essaiera de bien se préparer pour ces matches. Le premier match est très important et on fera tout notre possible pour réussir notre entrée lors de cette CAN», a-t-il poursuivi.

D'autre part, la star du FC Valence et leader de la jeune équipe algérienne a regretté le fait que les Verts ne

puissent pas avoir à leur côté les supporters lors de la CAN-2015 en Guinée équatoriale même si des voyages organisés sont prévus.

«C'est dommage qu'ils ne puissent pas venir nous soutenir dans les tribunes. Mais nous savons qu'ils seront tous avec nous derrière le petit écran. On fera tout pour leur faire plaisir.

On fera tout pour être conquérants et aller le plus loin possible dans cette CAN prestigieuse puisque c'est celle de la 30^e édition», a-t-il conclu.

Les Verts entameront la compétition contre l'Afrique du Sud le 19 janvier à Mongomo avant de croiser le fer respectivement contre le Ghana le 23 janvier toujours à Mongomo et le Sénégal le 27 à Malabo. Les deux premiers se qualifieront pour les quarts de finale.

Khalef Mahieddine

«L'EN a les moyens de s'illustrer»

L'équipe algérienne de football a les moyens de réussir une bonne CAN 2015 en Guinée équatoriale du 17 janvier au 8 février, a estimé l'ex sélectionneur des Verts, Khalef Mahieddine, jeudi. Commentant le tirage au sort de la phase finale de la CAN-2015, effectué mercredi à Malabo, Khalef a qualifié de «groupe de la mort», la poule C composée du onze algérien, du Ghana, du Sénégal et de l'Afrique du Sud. «A ce stade de la compétition, il ne faut pas s'attendre à tomber sur de petites équipes. Quand les conditions et les moyens sont réunis, il faut jouer», a-t-il estimé, en marge du colloque international «Entre Algérie et France, migrations, football et médias», organisé au Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc) d'Oran. Sur les chances des Verts d'aller le plus loin possible dans cette phase finale, il a affirmé que «l'EN actuelle est une équi-

pe professionnelle, au sens propre du mot. C'est une équipe qui s'est bien préparée et qui a tous les moyens pour réussir. Elle l'a prouvé, ces dernières années. Elle s'est classée meilleure équipe africaine et 18^e au plan mondial». L'ancien sélectionneur de l'équipe nationale a ajouté que le onze national renferme beaucoup de bons joueurs soulignant toutefois que «dans le match, le plan tactique joue un rôle important». Parlant des adversaires des Verts dans le groupe C, Khalef a estimé que ce sont des équipes coriaces. «Le Ghana est connu, l'équipe du Sénégal est composée de bons joueurs professionnels et l'Afrique du sud est à prendre au sérieux», a-t-il soutenu faisant remar-



quer que 12 joueurs formant l'ossature de l'équipe d'Algérie évoluent dans de grandes clubs européens. Sur un autre plan, il a estimé que le retrait tardif de l'organisation de la CAN 2015 au Maroc pousse à revoir la préparation, ajoutant que la qualité des terrains et les conditions d'hébergement en Guinée équatoriale, entre autres, vont jouer un rôle déterminant dans ce tournoi. «Pour le reste, même pour le climat, c'est sur le terrain que tout se décide. Nous sommes aussi des Africains et on a joué beaucoup de matches en Afrique. Donc le problème du climat ne doit pas se poser», a encore souligné l'entraîneur de la JS Kabylie. Invité à donner un

pronostic, Khalef a été catégorique : «Je ne pars pas du principe qu'on est les meilleurs. Nous avons une bonne équipe, certes. Elle a toutes les qualités requises, bien sûr, mais je le répète, tout se passe sur le terrain», se contentant de dire «l'EN a les possibilités de passer au second tour». L'Algérie en finale de la CAN 2015 ? Pour Khalef, c'est possible. «C'est l'équipe qui a le plus de moyens en Afrique. Les moyens techniques existent, les individualités aussi. Ils ont tout ce qu'il faut pour confirmer. Le reste, c'est le travail de l'entraîneur.» A propos des supporters, l'ancien sélectionneur de l'équipe algérienne a estimé que cela aurait été avantageux si la CAN avait été maintenue au Maroc. «L'équipe algérienne est une formation qui vit en osmose avec ses supporters. Le nombre de supporters joue un rôle important sur le plan moral», a-t-il déclaré.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Trafic de fausse monnaie et vol par effraction

Trois individus dont un Nigérian arrêtés à Béjaïa

«UN FAUX-MONNAYEUR et escroc de nationalité nigériane a été arrêté par la brigade financière et économique relevant de la police judiciaire de la sûreté de wilaya ces derniers jours», indique la cellule de communication et de presse de la sûreté de wilaya. Il s'agit du nommé E.Z. âgé de 30 ans, résidant à la rue Tatah, à Oran. Ce dernier s'est spécialisé dans le trafic de fausse monnaie. Il a escroqué un couple béjaoui, en l'occurrence A.F. 34 ans et son époux T.H. 44 ans, d'une somme de 43 millions de centimes en les dupant par sa capacité à faire le change en euros. L'enquête a démasqué les agissements de ce dernier et découvert les accessoires utilisés pour la confection des faux billets en devise, notamment des coupures sur lesquelles il y avait de la poudre noire et deux bouteilles de métal monétaire. Le ressortissant nigérian a été présenté devant le

procureur de la République près le tribunal de Béjaïa mardi passé pour tentative de trafic de fausse monnaie, détention de plusieurs produits chimiques pour la fabrication de faux billets de banque et escroquerie. «L'affaire a été confiée au juge instructeur qui l'a placé en détention provisoire», selon la même source. Aussi, la police judiciaire du 4^e arrondissement a mis fin aux agissements de deux malfaiteurs qui ont commis un vol par effraction d'un magasin de jeux électroniques au niveau de Thala Ouriane, dans la ville de Béjaïa, suite à un dépôt de plainte de la victime A.K. âgée de 22 ans. Les deux individus, A.L. 20 ans et B.M. Y. 17 ans, ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Béjaïa mercredi dernier. Le premier a été placé en détention provisoire, le deuxième sous contrôle judiciaire.

Hocine Cherfa

Immigration clandestine

17 migrants morts sur une embarcation de fortune

DIX-SEPT MIGRANTS sont morts sur un canot pneumatique secouru jeudi par les gardes-côtes italiens au sud de l'île de Lampedusa, indique un communiqué de la marine militaire. Lors de cette opération de secours, les gardes-côtes et la marine italienne ont découvert à bord du canot les cadavres de 16 personnes, ainsi que 76 migrants encore en vie. Deux d'entre eux se trouvaient dans un état critique : l'un est décédé peu après l'arrivée des secours et l'autre a été évacué par hélicoptère vers un hôpital. Ces dernières heures, la marine italienne a également secouru quelque

200 migrants qui se trouvaient sur deux autres embarcations de fortune. Depuis l'été 2013, l'Italie est confrontée à des arrivées de plus en plus massives par la mer : près de 8 000 au premier semestre 2013, 35 000 au second, 65 000 au premier semestre 2014 et le total de cette année est déjà estimé à plus de 160 000, soit une moyenne de 400 personnes par jour. Le voyage est pourtant très risqué : au moins 3 200 candidats à l'exil ont trouvé la mort en Méditerranée cette année, selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

Badis O.

Akbou

La décharge intercommunale enfin rouverte

Fermée depuis le 18 août 2014, «la décharge» intercommunale d'Akbou sis à Biziou près de Oued-Soummam a été enfin rouverte à la faveur d'une rencontre organisée lundi passée à Amalou et à laquelle avait pris part le wali de Béjaïa. Une rencontre qui a été marquée, faut-il le rappeler, par une vive tension entre la délégation des riverains de Biziou et celle des citoyens d'Akbou, mais qui a enfin porté ses fruits même pour une petite durée. Les choses sont rentrées dans l'ordre et la confrontation souhaitée par certaines parties a été évitée de justesse. Un conflit qui a provoqué une longue polémique entre les autorités et les populations d'Amalou d'un côté, et de l'autre

celles d'Akbou qui se plaignaient sans cesse ces derniers mois de la pollution de l'environnement dans la ville et les risques d'apparition d'épidémies que pouvaient causer les ordures ménagères qui s'amoncelaient dans tous les coins de rues d'Akbou au point où l'air est devenu irrespirable à cause surtout des incinérations d'ordures un peu partout par les habitants. Enfin, un délai de trois mois, comme proposé sur place par le wali, a été retenu par les deux délégations des populations de Biziou (Amalou) et Akbou. Ces dernières ont signé un procès-verbal pour l'acheminement, exclusivement, des ordures ménagères de ces deux communes vers ce site,

CORRUPTION

ALGÉRIE DEMEURE UN MAUVAIS ÉLÈVE DU CLASSEMENT TRANSPARENCY INTERNATIONAL



Loumis

Djalou@hotmail.com

Festival international d'art contemporain d'Alger

Honneur au design au Mama

Le Musée national d'art moderne et contemporain (Mama) abrite, du 3 décembre 2014 au 3 janvier 2015, la 6^e édition du Festival international d'art contemporain d'Alger (FIAC).

Par Dalila Ziani

Pour la première fois, à l'occasion de sa 6^e édition, le FIAC accueille une exposition entièrement dédiée au design. Qu'est-ce que le design ? Les réponses sont multiples. Pour le commissaire du festival, Mohamed Djehriche, «le mot est devenu courant dans les usages : beauté, fonctionnalité, innovation, objet, rentabilité, marketing, etc.» Pour une réponse plus académique, «le design est une activité de création souvent à vocation industrielle ou commerciale, pouvant s'orienter vers les milieux sociaux, politiques, scientifiques et environnementaux. Le but premier du design est d'inventer, d'améliorer ou de faciliter l'usage ou le processus d'un élément ayant à interagir avec un produit ou un service matériel ou virtuel. Un des rôles du design est donc de répondre à des besoins,

de résoudre des problèmes, de proposer des solutions innovantes ou d'inventer de nouvelles possibilités dans le but d'améliorer la qualité de vie des êtres humains, que ce soit dans les sociétés industrielles occidentales (où le design est né) ou dans les pays en voie de développement (design humanitaire)». La pluridisciplinarité se trouve par conséquent au cœur du travail du designer, dont la culture se nourrit aussi bien des arts, des techniques, des sciences humaines ou des sciences de la nature. Le festival en question abritera une imposante exposition de design, où des designers algériens et étrangers ont eu la lourde responsabilité de créer des prototypes en un temps record, n'utilisant que les matériaux et fournitures disponibles sur place. Les univers dans lesquels les hommes, les idées, les expériences et les produits évoluent de nos jours ne sont plus cloisonnés. Aussi pour le commissaire de l'exposition, Zoubir Hellal, qui s'est longuement étalé sur la définition du design et de l'art contemporain, précisera que «dans les connotations des arts

visuels, même la peinture peut aussi faire partie de l'art contemporain. La segmentation faite est erronée, le design est un large spectre, il ne faut pas rester figé sur les vieilles définitions, il y a le sonore, le visuel, et puis chaque personne pourrait se faire son interprétation du design». Designers algériens, burkinabés, français, marocains et sud-africains et simples artisans se retrouvent à Alger, dans une communion totale, pour que le beau et le fonctionnel puissent se côtoyer en une seule entité. Le graphisme occupera également une place de choix dans cette exposition. Tout autour de cette grandiose exposition qui s'étalera sur deux mois, se greffe une présentation personnelle, à savoir une conception scénique baptisée «Baba Salem», signée par le designer algérien Cherif Medjeber et montée avec le concours de plusieurs artisans d'Alger et de Koléa. Les Algérois auront donc rendez-vous avec un art moderne qui s'appréhende à plusieurs niveaux. Seul bémol, le prix du billet... !

D. Z.

Tindouf

Trois contrebandiers éliminés et 10 quintaux de kif traité saisis

Trois contrebandiers ont été éliminés dans une embuscade tendue jeudi par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) à Tindouf, a indiqué le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué, ajoutant que dix quintaux de kif traité chargés dans un véhicule tout-terrain ont été saisis. «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement de l'ANP, relevant du secteur opérationnel de Tindouf (3^e Région militaire) a mis hors d'état de nuire, aujourd'hui 4 décembre 2014 à 13h00, suite à une embuscade près de la localité d'Erg Iguidi, trois contrebandiers et a saisi un fusil mitrailleur FM, une quantité de munitions, un véhicule tout-terrain chargé de dix quintaux de kif traité et un téléphone satellitaire de type thuraya», a précisé le MDN.

(APS)

H. C.